

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 11090  
Numéro SIREN : 326 094 471  
Nom ou dénomination : SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2022 sous le numéro de dépôt 112813



# Rapport intégré



2021



# 1

## ETATS FINANCIERS



## TABLEAU COMPTE DE RESULTAT

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2020	31/12/2021	variation
Redevance et assimilé	577 418	569 436	-7 982
Recettes publicitaires	57 840	60 956	3 116
Ventes et prestations de services	19 089	30 816	11 726
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>654 347</b>	<b>661 207</b>	<b>6 860</b>
Production immobilisée	4 227	8 101	3 874
Subventions d'exploitation	992	1 330	338
Transferts de charges	430	797	366
Reprises de provisions	7 415	5 299	-2 117
Autres produits de gestion courante	2 039	1 778	-261
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>15 104</b>	<b>17 304</b>	<b>2 200</b>
Variation des stocks de produits	20	33	13
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>669 471</b>	<b>678 545</b>	<b>9 074</b>
Achats et variations de stocks	152	97	-55
Autres achats et charges externes	166 232	174 205	7 974
Impôts et taxes	34 881	22 903	-11 978
Charges de personnel	391 263	396 732	5 469
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	259	0	-259
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	44 447	48 396	3 949
Dotations aux provisions	12 640	9 929	-2 711
Autres charges d'exploitation	44 218	40 673	-3 545
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>694 091</b>	<b>692 935</b>	<b>-1 156</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-24 620</b>	<b>-14 390</b>	<b>10 230</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-41</b>	<b>88</b>	<b>129</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-24 661</b>	<b>-14 302</b>	<b>10 359</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14 996</b>	<b>18 146</b>	<b>3 150</b>
Crédit d'impôt Compétitivité et Emploi (CICE)	0	0	0
Impôt sur les sociétés	-27	135	163
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-9 637</b>	<b>3 709</b>	<b>13 346</b>

## BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
	Net	Brut	Amort & Dépr.	Net
Actionnaires Capital souscrit non appelé	0	0	0	0
<b>Capital souscrit non appelé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Licences	1 465	19 922	-18 841	1 081
Droits au bail	0	388	-388	0
Logiciels	16 481	87 972	-71 004	16 969
Programmes immobilisés	0	7	-7	0
Immobilisations incorporelles en cours	12 654	24 378		24 378
Autres immobilisations incorporelles	194	867		867
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>30 794</b>	<b>133 535</b>	<b>-90 240</b>	<b>43 295</b>
Terrains & constructions	299 445	491 345	-211 134	280 211
Installations techniques, mat. & out.	9 691	127 676	-114 868	12 809
Immobilisations corporelles en cours	84 211	113 828		113 828
Autres immobilisations corporelles	19 124	134 263	-112 520	21 742
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>412 471</b>	<b>867 113</b>	<b>-438 522</b>	<b>428 590</b>
Participations	2 199	2 975	-253	2 723
Titres immobilisés	0	178	-178	0
Autres immobilisations financières	226	2 965	-2 736	229
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 425</b>	<b>6 118</b>	<b>-3 166</b>	<b>2 952</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>445 689</b>	<b>1 006 766</b>	<b>-531 928</b>	<b>474 837</b>
Stocks et en-cours	426	650	-204	446
Clients	38 784	38 298	-1 337	36 962
Avances et acomptes sur commandes	4 703	3 656		3 656
Autres débiteurs	34 183	21 932	0	21 932
Trésorerie	16 338	19 587		19 587
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>94 433</b>	<b>84 124</b>	<b>-1 540</b>	<b>82 583</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>6 424</b>	<b>6 027</b>		<b>6 027</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>546 546</b>	<b>1 096 916</b>	<b>-533 469</b>	<b>563 447</b>

## BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Capital social	74 260	92 795
Réserve légale	156	156
Réserve générale	35 652	35 652
Report à nouveau	-42 285	-51 922
Résultat de l'exercice	-9 637	3 709
Subventions d'investissement	211 798	221 850
Amortissements dérogatoires	0	0
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>269 945</b>	<b>302 241</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>93 122</b>	<b>89 052</b>
Dettes financières	201	74
Avances et acomptes sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs	54 478	45 313
Dettes fiscales et sociales	105 426	105 980
Autres créiteurs	22 439	19 196
<b>DETTES</b>	<b>182 544</b>	<b>170 563</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>935</b>	<b>1 592</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>546 546</b>	<b>563 447</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Résultat net de l'exercice	-9 637	3 709
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	48 260	44 274
Plus ou moins values sur cessions d'actifs, nettes d'impôt	-10	6
Subventions d'équipement virées au compte de résultat	-15 063	-14 810
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>23 550</b>	<b>33 180</b>
Variation des stocks	2	-21
Variation des créances et dettes (hors immobilisations)	13 018	5 186
Variation des créances et dettes Immobilisations	2 259	-867
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>15 280</b>	<b>4 298</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>	<b>38 830</b>	<b>37 478</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-18 248	-25 166
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-52 929	-51 795
Acquisitions d'immobilisations financières	-165	-589
Sorties d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	11	2
Cessions d'immobilisations financières	135	50
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-71 197</b>	<b>-77 498</b>
Subventions d'équipement	9 959	24 861
Augmentation de capital en numéraire	17 700	18 535
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>27 659</b>	<b>43 397</b>
<b>VARIATION GLOBALE DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-4 708</b>	<b>3 376</b>
Trésorerie nette à l'ouverture	20 845	16 137
Variation de trésorerie	-4 708	3 376
<b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE</b>	<b>16 137</b>	<b>19 513</b>
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	16 338	19 587
Dettes financières	-201	-74
<b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE</b>	<b>16 137</b>	<b>19 513</b>

2

ANNEXE AUX  
COMPTES ANNUELS

<b>1</b>	<b>PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>26</b>
1.1	Référentiel comptable.....	
1.2	Estimations de la Direction.....	
1.3	Incidence des changements méthode, d'estimations ou de présentation des états financiers opérés sur l'exercice.....	
1.4	Immobilisations.....	
	A. Immobilisations incorporelles	
	B. Immobilisations corporelles	
	C. Immobilisations financières	
1.5	Stocks et encours.....	28
1.6	Clients et autres débiteurs.....	28
1.7	Trésorerie.....	28
1.8	Subventions d'investissement.....	29
1.9	Provisions pour risques et charges.....	29
1.10	Autres avantages au personnel.....	31
1.11	Chiffre d'affaires.....	32
1.12	Comptes combinés.....	32
<b>2</b>	<b>FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>32</b>
<b>3</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....</b>	<b>34</b>
3.1	Etat de l'actif immobilisé – valeurs brutes.....	34
3.2	Etat des amortissements.....	36
<b>4</b>	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....</b>	<b>37</b>
<b>5</b>	<b>STOCKS ET ENCOURS.....</b>	<b>37</b>
<b>6</b>	<b>CREANCES CLIENTS.....</b>	<b>37</b>
<b>7</b>	<b>ACTIF CIRCULANT.....</b>	<b>38</b>
<b>8</b>	<b>CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>39</b>
<b>9</b>	<b>PROVISIONS.....</b>	<b>40</b>
<b>10</b>	<b>AVANTAGES AU PERSONNEL.....</b>	<b>44</b>
<b>11</b>	<b>DETTES.....</b>	<b>43</b>
<b>12</b>	<b>COMPTES DE REGULARISATION.....</b>	<b>45</b>
<b>13</b>	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES .....</b>	<b>45</b>
<b>14</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION.....</b>	<b>46</b>
<b>15</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION.....</b>	<b>47</b>
<b>16</b>	<b>RESULTAT FINANCIER.....</b>	<b>49</b>
<b>17</b>	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL.....</b>	<b>49</b>
<b>18</b>	<b>IMPOTS.....</b>	<b>50</b>
<b>19</b>	<b>NOTE SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....</b>	<b>51</b>
<b>20</b>	<b>ENTREPRISES LIEES.....</b>	<b>51</b>
<b>21</b>	<b>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....</b>	<b>52</b>
<b>22</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</b>	<b>52</b>
<b>23</b>	<b>JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.....</b>	<b>53</b>
<b>24</b>	<b>IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT BAIL.....</b>	<b>53</b>
<b>25</b>	<b>PASSIF EVENTUELS.....</b>	<b>53</b>
<b>26</b>	<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....</b>	<b>53</b>
<b>27</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....</b>	<b>54</b>

## 1.1 Référentiel Comptable

Radio France présente ses comptes selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N°2014-03 (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018), dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant de la continuité d'exploitation.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

## 1.2 Estimations de la Direction

La préparation des états financiers conduit l'entreprise à procéder à ses meilleures estimations et à retenir des hypothèses qui impactent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction des évolutions de ces hypothèses ou des conditions économiques, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Il en est notamment ainsi pour les provisions pour risques et charges (Cf. Note 9).

Les états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2022.

## 1.3 Incidences des changements de méthode, d'estimations ou de présentations des états financiers opérés sur l'exercice

Aucune incidence significative liée à des changements de méthodes n'est à relever sur l'exercice.

## 1.4 Immobilisations

### A. Immobilisations incorporelles

#### Licences

Les licences sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont linéaires. Les durées d'amortissement retenues sont définies entre 1 et 8 ans.

#### Productions d'Œuvres multimédias et audiovisuelles (POMA)

Les POMA regroupent toutes les productions non mises à disposition du public à la date de la clôture. Leur valeur d'entrée est le coût de production (cachets et droits d'auteurs - image, vidéo, musique). Elles sont amorties à 100 % à la date de mise à disposition du public.

#### Droits au bail

Les droits au bail représentent le montant des sommes versées aux propriétaires des locaux loués. Ces droits font l'objet d'une dépréciation du fait de leur non récupération probable lorsque Radio France quitte les locaux concernés.

### Logiciels et sites web

Les logiciels et sites Web\* sont évalués à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont linéaires. Les durées d'amortissement retenues sont définies entre 1 et 8 ans.

*\*Sites web de Radio France (hors sites éphémères ou institutionnels) et leurs dérivés (applications mobiles, système de gestion de contenu web).*

### Immobilisations incorporelles en cours

Ces immobilisations incorporelles en cours sont constituées des projets informatiques et Web en cours de réalisation. Elles sont valorisées au coût d'acquisition. Elles ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas mises en service.

## B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des provisions pour dépréciation.

- Le coût d'acquisition correspond au coût réel d'achat, y compris les frais de mise en service.
- Le coût de production des biens réalisés en interne comprend tous les coûts de main-d'œuvre et tous les autres coûts incorporables à la construction de l'actif, qu'il s'agisse des moyens propres engagés directement par l'entreprise ou des facturations de tiers.
- Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur initiale, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon distincte. L'amortissement est calculé en linéaire ; les durées d'amortissement, fondées sur les durées d'utilisation estimées, sont les suivantes :

- Constructions : 5 à 40 ans
- Agencements : 4 à 30 ans
- Installations générales et techniques : 3 à 20 ans
- Matériels techniques : 3 à 10 ans
- Autres matériels : 2 à 10 ans
- Mobiliers : 5 à 10 ans

*Eclairage sur les composants du chantier spécifique à la réhabilitation de la Maison de la Radio*

Quatre composants ont été identifiés avec la détermination d'une durée d'amortissement linéaire propre à chacun :

- Le composant « Structure » a une durée d'amortissement de 40 ans ;
- Le composant « Façades et Etanchéité » a une durée d'amortissement de 30 ans ;
- Le composant « Installations Générales et Techniques » a une durée d'amortissement de 15 ans ;
- Le composant « Agencements » a une durée d'amortissement de 10 ans.

## C. Immobilisations financières

### Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur initiale, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire est appréciée à hauteur de la quote-part de situation nette de la société ou, quand approprié, la valeur d'usage des titres. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la situation financière des participations ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultats.

### Autres immobilisations financières

Ce poste contient les prêts accordés au personnel ainsi que les dépôts et cautionnement, essentiellement liés aux locations immobilières.

Une dépréciation est constatée lorsqu'un risque financier est potentiellement avéré.

## 1.5 Stocks et Encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat, frais accessoires inclus. La valorisation suit la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage estimée au dernier jour de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

## 1.6 Clients et autres débiteurs

Les créances sont enregistrées pour leur valeur d'origine. Elles sont habituellement considérées comme douteuses 120 jours après leur date d'échéance ou en cas de communication à une société de recouvrement, dans les cas jugés utiles.

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 50% à moins d'un an, à 100% à plus d'un an et à 100% dans le cas d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire.

Les créances litigieuses ou en phase de précontentieux donnent lieu à l'enregistrement d'une dépréciation déterminée par référence à la meilleure estimation du risque.

## 1.7 Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché au 31 décembre si celle-ci est inférieure.

## 1.8 Subventions d'investissement

### Principes généraux

Les subventions d'investissement allouées par l'Etat et les collectivités locales sont inscrites au passif dès leur notification. Elles font l'objet d'un amortissement en parallèle des amortissements pratiqués chaque année sur les investissements qu'elles ont financés.

### Spécificités liées à la réhabilitation de la Maison de la Radio

Le projet de réhabilitation de la Maison de la Radio est partiellement financé par une subvention d'investissements versée par l'Etat.

A chaque versement, Radio France la comptabilise au passif de son bilan en subventions. Les subventions sont affectées, à chaque mise en service, aux actifs financés.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements sur les subventions, sorties d'actifs inclus (en brut) 2021

Etat d'affectation de la subvention travaux de réhabilitation Maison de la Radio au 31/12/2021 en M€

Année	Valeurs brutes subvention affectée CFE	Valeurs brutes subvention affectée Sinistres	Total valeurs brutes subvention affectée	Subvention affectée sur l'exercice	Cumul subvention affectée	Valeurs nettes subvention
		Studios moyens			au 31/12/2021	affectée au 31/12/2021
2006 à 2011	101,77		101,77	4,25	51,61	50,16
2012	1,23		1,23	0,01	1,23	0,00
2014	81,52		81,52	4,28	33,29	48,22
2015	8,72		8,72	0,36	2,85	5,87
2016	3,12		3,12	0,20	1,45	1,67
2017	66,67	0,27	66,94	4,09	18,20	48,75
2019	25,12		25,12	1,64	4,48	20,64
<b>Total</b>	<b>288,15</b>	<b>0,27</b>	<b>288,42</b>	<b>14,82</b>	<b>113,11</b>	<b>175,31</b>
Total subvention non affectée au 31/12/2021						<b>29,88</b>
Total subvention brute reçue au 31/12/2021						<b>318,30</b>
Total subvention nette au 31/12/2021						<b>205,18</b>

La méthodologie de calcul de la reprise de la subvention versée par l'Etat reste homogène en cas de changement du coût total du projet.

La quote-part de reprise de subvention se fait au rythme des amortissements et constatée en produit exceptionnel.

## 1.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées par l'entreprise si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée en annexe en tant que passif éventuel, à moins que la probabilité de sortie de ressources ne soit faible. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

### Provisions pour litiges individuels

Les litiges individuels sont examinés au cas par cas et sont provisionnés pour un montant égal à la meilleure estimation du risque par l'entreprise.

### Avantages au personnel

Les évaluations au 31 décembre 2021 des engagements de Radio France au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC) et des primes de médailles du travail est effectué dans le respect des principes comptables français (recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013, modifiée par le complément du 5 novembre 2021 et avis n°2004-05 du 25 mars 2004 de l'Autorité des Normes Comptables - ANC).

Le choix de cette méthode ne modifie en rien les pratiques que retenait la société dans le cadre de l'application de la recommandation CNC 2003 – R01 en conservant la méthode 1 de la recommandation de l'ANC.

A ce titre, le calcul des avantages du personnel a été établi en fonction des dispositions de la convention collective et des accords catégoriels, et es provisions pour indemnités de départ à la retraite et primes de médailles ont été estimées conformément à la réglementation de référence.

Les engagements de Radio France envers son personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes de médailles sont considérés comme des régimes à prestations définies. Les coûts des avantages accordés au personnel, lié à ces régimes, sont déterminés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Le calcul se fait individu par individu. Les résultats sont ensuite cumulés au niveau de la société.

Selon cette méthode, la Valeur Actuarielle des Prestations futures (VAPF) est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite (ou à la date de paiement de la prime de médaille) en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de paiement de la prestation. La VAPF ainsi déterminée représente le montant unique immédiat qui serait nécessaire pour financer la prestation estimée au moment de son paiement compte tenu des hypothèses indiquées ci-après.

L'engagement ou «Defined Benefit Obligation» (DBO) représente la partie de cette valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la VAPF le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du paiement de la prestation.

Le coût annuel du régime ou « Normal Cost» (NC) attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations dues au moment du départ à la retraite sur l'ancienneté projetée au moment du paiement de la prestations.

### Indemnités de départ à la retraite

Pour les indemnités de départ à la retraite, Radio France applique la méthode dite du corridor, selon la recommandation CNC n° 2013-R.02 § 6261- 62, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle, les écarts actuariels qui excèdent 10 % du montant de l'engagement de début de période. Ces gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge.

Le montant comptabilisé au passif au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite correspond donc au montant de l'engagement initialement calculé auquel se rajoute la quote-part d'écarts actuariels à prendre en compte après application de la méthode du corridor.

Radio France n'applique pas la nouvelle méthode d'évaluation introduite dans la recommandation 2013-R02 de l'ANC, par la modification du 5 novembre 2021, à la suite de l'avis de l'IFRIC de 04 2021, pour ce qui concerne les normes IFRS.

En effet, cette nouvelle méthode est autorisée par l'ANC comme option alternative à l'ancienne méthode qui reste valable. Pour rappel, la nouvelle méthode qui modifie l'attribution des droits aux années de service, concerne les régimes à prestations définies dont les droits sont conditionnés à la présence dans l'entreprise au moment du départ en retraite, dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'année d'ancienneté. Dans le cas de Radio France, seules les indemnités de départ volontaire à la retraite des journalistes seraient concernées. L'impact sur les engagements globaux serait de l'ordre de - 2.60%.

Ces régimes ne sont pas couverts par des actifs externalisés.

Pour le calcul de l'engagement à fin 2021, les paramètres suivants sont notamment pris en compte :

- Le taux d'actualisation en 2021 s'établit à 1% versus 0.60% en 2020. Le taux retenu est fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie de la zone Euro de même durée que les engagements.
- Le taux d'augmentation salariale 2021 est défini selon les meilleures estimations du management.
- Le turnover utilisé en 2021 est basé sur les statistiques de démission du groupe Radio France lors des dernières années.

### Indemnités de mise à la retraite

Les engagements sont évalués sur la base du départ volontaire des salariés à l'âge auquel ils obtiennent le nombre de trimestre de cotisation nécessaire pour liquider leurs droits aux régimes de base (sécurité social) soit parce qu'ils n'ont leurs droits qu'à cet âge de liquidation sans condition soit parce qu'ils prolongent leur carrière au-delà de l'âge taux plein.

La réglementation en vigueur prévoit que les salariés ayant 67 ans et plus peuvent, avec leur accord avant 70 ans et sans leur accord à partir de 70 ans, être mis à la retraite par l'employeur moyennant le paiement d'une indemnité de mise à la retraite (IMR), majorée par rapport à l'indemnité de départ volontaire.

L'IMR se calcule comme une indemnité de licenciement. En termes de régime social et fiscal, pour l'employeur, elle est soumise à une contribution dont le taux est de 50%. L'indemnité est par ailleurs soumise à charges sociales pour la quote-part excédant 2 plafonds annuels de la sécurité sociale.

Une provision, complémentaire à la provision relative aux indemnités de départ à la retraite, est constituée dans les comptes pour les salariés toujours présents dans l'entreprise et pour lesquels l'ensemble des conditions sont remplies à la clôture.

### Médailles du travail

Les indemnités proposées aux salariés au titre des Médailles du travail varient en fonction de leur ancienneté. Le calcul prend en compte les paramètres suivants :

- Probabilité de verser les droits qui est liée à l'espérance de vie et au taux de rotation des personnels, actualisation à un taux de 1%
- Durée d'activité professionnelle dans l'audiovisuel public et de l'ancienneté toute carrière. Les médailles versées sont des médailles d'honneur du travail et sont non soumises aux charges sociales car elles n'excèdent pas un mois de salaire.
- Les hypothèses d'âge de début de carrière dépendent de l'année de naissance et de la catégorie du salarié.

Ces régimes ne sont pas couverts par des actifs externalisés.

## 1.10 Autres avantages au personnel

### Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

## Compte Épargne Temps

Les salariés de Radio France peuvent affecter des jours de congés ou de RTT à un compte épargne temps ouvert à leur nom conformément :

- A L'accord du 5 juin 2015 pour les journalistes
- Au Nouvel Accord Collectif en application depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017

Les jours épargnés sont comptabilisés dans les comptes de Radio France au travers d'une charge à payer (cf. dettes fiscales et sociales).

## 1.11 Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires est principalement composé de la ressource publique, à laquelle s'ajoutent des recettes publicitaires et des recettes propres de diversification.

La contribution à l'audiovisuel public de fonctionnement comptabilisée en chiffre d'affaires correspond à la redevance allouée à Radio France par l'Etat, depuis le compte d'avance à l'audiovisuel public.

## 1.12 Comptes Combinés

Les comptes de la société, détenue à 100% par l'Etat, sont compris dans le périmètre de combinaison de l'Agence des Participations de l'Etat (APE)

## 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants sur 2021 :

- L'augmentation de capital : Radio France a reçu une dotation en capital pour 18,5 M€ par 475 265 actions émises de valeur unitaire nominale à 39€ selon un arrêté du 19 octobre 2021. Cette augmentation de capital de l'Etat a été libérée et versée en juillet 2021, portant le capital social à 92,8 M€
- La Contribution à l'Audiovisuel Public de fonctionnement est en baisse de – 8 M€ sur 2021 conformément à la trajectoire financière pluriannuelle définie par l'Etat sur la période 2018 - 2022.
- Les crédits exceptionnels dans le cadre du plan de relance, lié à la crise sanitaire, accordés par l'Etat pour 15 M€, ont été affectés en subvention d'investissement.
- L'accompagnement financier des départs volontaires se poursuit selon l'accord RCC sur la base des mesures décrites dans l'accord Emploi Radio France 2022 conclu le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et validé par la DIRECCTE le 16/10/2020.
- En collaboration avec France Télévisions, Radio France déploie progressivement la diffusion des Matinales filmées « France Bleu » sur le réseau régional « France 3 » (11 stations « on air » fin 2020 et 12 en 2021).
- Il est à noter une diminution de 12 M€ des autres impôts, essentiellement sur les impôts locaux du fait de la réforme fiscale 2021 sur les impôts de production (Taxe foncière, CFE-CVAE)

- Au regard de la crise sanitaire en 2020, l'année 2021 marque une reprise d'activité sans pour autant atteindre le niveau antérieur à la pandémie.

### 3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

#### 3.1 État de l'Actif Immobilisé – Valeurs Brutes

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021			
	Brut	Acquisitions 2021	Virements de poste à poste	Cessions 2021	Brut
Licences	19 638	236	198	149	19 922
Droit au bail	388	0	0	0	388
Logiciels	77 107	8 995	3 339	1 468	87 972
Productions interne	7	0	0	0	7
Immobilisations incorporelles en cours	12 654	15 204	-3 479	0	24 378
Avances et acomptes sur incorporelles	194	1 030	0	356	867
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>109 987</b>	<b>25 463</b>	<b>58</b>	<b>1 973</b>	<b>133 535</b>
Terrains	21 381	0	0	0	21 381
Bâtiments et constructions	240 710	43	327	0	241 080
Agencements	236 662	1 394	3 377	0	241 433
Matériels techniques et autres matériels	108 331	2 050	5 089	342	115 128
Agencements et installations de locaux loués	56 034	991	1 334	0	58 358
Matériel de transport	3 498	68	182	16	3 732
Matériel de bureau	42 930	4 610	8 901	1 371	55 070
Matériel informatique	13 470	171	644	0	14 285
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	84 211	40 369	-10 751	0	113 828
Avances et acomptes sur corporelles	9 821	4 989	-9 161	2 832	2 818
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>817 047</b>	<b>54 685</b>	<b>-58</b>	<b>4 561</b>	<b>867 113</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>927 033</b>	<b>80 148</b>	<b>0</b>	<b>6 534</b>	<b>1 000 648</b>

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles s'établit au 31/12/2021 à 1 000,6 M€ en hausse de + 73,6 M€ par rapport au 31/12/2020.

Les immobilisations incorporelles s'établissent à 133,5 M€ au 31/12/2021, en hausse de + 23,5 M€, qui cette hausse s'explique principalement :

- Par les acquisitions à 25,5 M€
  - Des immobilisations de la direction du numérique sur l'évolution des sites web, des applications et du back office pour 8,1M€ et 2,1M€ d'encours mis en service en 2021.
  - Des immobilisations incorporelles pour 14,1 M€ dont 13,1 M€ de mise en service sur les projets et les matinales filmées.
  - Aux avances et acomptes pour 1 M€
  - Aux licences pour 0,2 M€
- Par les cessions à 2 M€
  - Notamment sur les logiciels pour 1,5 M€

Les immobilisations corporelles s'établissent à 867,1 M€, en hausse de + 50,1 M€.

Cette augmentation est essentiellement liée :

- A des acquisitions à hauteur de + 54,7 M€, réparties sur la direction de la réhabilitation, la direction des systèmes d'information et la direction de l'établissement.
  - Immobilisations corporelles en cours pour 40,4 M€, notamment + 38 M€ pour la réhabilitation de la maison de la radio essentiellement sur la phase 3
  - Avances et acomptes pour 5 M€ dont 4,7 M€ sur les immobilisations réhabilitation
  - Matériel de bureau pour 4,6 M€
  - Matériels techniques et informatiques 2,3 M€
  - Agencements 2,4 M€
- A des cessions à hauteur de 4,6 M€
  - Avances et acomptes pour 2,8 M€ relatifs à la réhabilitation
  - Sorties d'actifs sur la DTSI pour 1,7 M€

Pour mémoire, les investissements liés aux travaux de réhabilitation sont partiellement financés par la subvention d'investissement allouée par l'Etat.

### 3.2 Etat des Amortissements

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
		Dotations en mode linéaire	Amortissements sur cessions ou régularisations	Amortissements cumulés
Licences	18 172	785	116	18 841
Droit au bail	0	0	0	0
Logiciels	60 626	11 440	1 062	71 004
Immobilisations incorporelles autres	7			7
<b>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>78 805</b>	<b>12 225</b>	<b>1 178</b>	<b>89 852</b>
Bâtiments et constructions	64 842	8 677	0	73 519
Agencements	122 357	15 104	0	137 461
Matériels techniques et autres matériels	110 140	4 673	335	114 477
<b>Amortissements Constructions, installations techniques, matériels &amp; out.</b>	<b>297 339</b>	<b>28 453</b>	<b>335</b>	<b>325 457</b>
Agencements et installations de locaux loués	50 047	1 826	0	51 873
Matériel de transport	3 406	173	16	3 563
Matériel informatique	40 761	4 794	1 320	44 235
Matériel de bureau	12 414	435	0	12 849
Autres immobilisations corporelles	0			0
<b>Amortissements autres immobilisations corporelles</b>	<b>106 628</b>	<b>7 228</b>	<b>1 336</b>	<b>112 520</b>
<b>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>403 967</b>	<b>35 681</b>	<b>1 670</b>	<b>437 978</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>482 772</b>	<b>47 906</b>	<b>2 848</b>	<b>527 830</b>

*Hors dépréciations et provisions (voir note 9)*

Les amortissements cumulés au 31 décembre 2021 s'élèvent à 527,8 M€, en hausse de + 45,1 M€ par rapport au 31 décembre 2020, du fait des mises en service.

- Les variations principales des amortissements par type de postes sont :
  - Pour les immobilisations incorporelles : +11 M€
    - + 0,7 M€ pour les licences
    - + 10,4 M€ pour les logiciels
  - Pour les immobilisations corporelles : + 34 M€
    - Amortissements Constructions, installations techniques, matériels
      - Agencements + 15,1 M€
      - Bâtiments et constructions + 8,7 M€
      - Matériels + 4,3 M€
    - Amortissements autres immobilisations corporelles
      - Agencements sur locaux loués + 1,8 M€
      - Matériel informatiques et de bureau + 3,9 M€

## 4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021				Amortissem ents et provisions	Net
	Net	Brut 01/01/2021	Acquisitions 2021	Cessions 2021	Brut 31/12/2021		
Participations	2 199	2 437	539	0	2 975	-253	2 723
Titres immobilisés	0	178	0	0	178	-178	0
Autres immobilisations financières	226	2 965	50	50	2 965	-2 736	229
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 425</b>	<b>5 579</b>	<b>589</b>	<b>50</b>	<b>6 118</b>	<b>-3 166</b>	<b>2 952</b>

Les immobilisations financières nettes s'établissent à 3 M€ à fin 2021, l'augmentation de 539 K€ sur l'exercice est relative à la prise de participation dans le capital de la Chouette Radio.

## 5 STOCKS ET ENCOURS

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Matières & fournitures d'approvisionnement	0	0	0	0
Produits finis & marchandises	426	650	-204	446
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>426</b>	<b>650</b>	<b>-204</b>	<b>446</b>

Le poste stocks et encours ne présente aucune variation significative.

## 6 CREANCES CLIENTS

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Clients	28 391	26 822		26 822
Clients douteux	1 009	1 634	-1 337	297
Clients - Factures à établir	9 384	9 842		9 842
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>38 784</b>	<b>38 298</b>	<b>-1 337</b>	<b>36 962</b>

La variation des comptes clients et rattachés en valeur nette est en diminution de - 1,8 M€ et correspond à :

- Une baisse des encours clients pour - 1,6 M€
- Une augmentation des factures à établir pour + 0,5 M€, notamment pour + 0,3 M€ sur les partenariats.
- Une baisse des clients douteux de - 0,7 M€

## 7 ACTIF CIRCULANT

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
<b>CLIENTS &amp; COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>38 784</b>	<b>38 298</b>	<b>-1 337</b>	<b>36 962</b>
Fournisseurs avances & acomptes	4 703	3 656		3 656
Fournisseurs débiteurs	1 472	941		941
Personnel & comptes rattachés	596	535		535
Etat & autres collectivités publiques	26 692	17 471		17 471
Autres créances d'exploitation	1 485	1 271		1 271
Créances diverses	3 938	1 714	0	1 714
<b>AUTRES DÉBITEURS</b>	<b>38 886</b>	<b>25 588</b>	<b>0</b>	<b>25 588</b>
Valeurs mobilières de placement	5 005	5 010		5 010
Disponibilités	11 332	14 576		14 576
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>16 338</b>	<b>19 587</b>		<b>19 587</b>
<b>ACTIF CIRCULANT (hors stocks)</b>	<b>94 007</b>	<b>83 473</b>	<b>-1 337</b>	<b>82 137</b>

Comme en 2020, la totalité de la contribution à l'audiovisuel public a été encaissée avant le 31 décembre 2021.

- Le total de l'actif circulant net (hors stocks et en cours) s'établit à 82,1 M€ à fin 2021, en diminution de - 11,9 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

Cette variation s'explique principalement par :

- La diminution de - 1,8 M€ des comptes clients et comptes rattachés (cf. note 6)
- Les autres débiteurs sont en diminution de - 13,3 M€ et se détaillent comme suit :
  - Une diminution des avances et acomptes fournisseurs pour - 1 M€.
  - Une diminution des fournisseurs débiteurs - 0,5 M€, comprenant les avoirs à recevoir et fournisseurs débiteurs
  - Une diminution des créances vis-à-vis de l'Etat de - 9,2 M€, soit - 5,7 M€ de créances sur l'Etat décomposées en - 5,6 M€ sur la créance CICE remboursée en 2021, - 0,1 M€ d'IS 2021 et - 3,5 M€ de créances TVA
  - Les créances d'exploitation et diverses diminuent de - 2,4 M€
- La trésorerie augmente de + 3,2 M€ sur disponibilités, les valeurs mobilières de placement restent stables.

## ECHEANCIERS CREANCES (en valeur brute)

En milliers d'euros	inférieures à 1 an	supérieures à 1 an	Total
Clients	38 298	0	38 298
Autres débiteurs	25 549	0	25 549
<b>Total</b>	<b>63 847</b>	<b>0</b>	<b>63 847</b>

## PRODUITS A RECEVOIR

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés (418*)	9 384	9 842
Autres débiteurs	198	666
<b>Total</b>	<b>9 582</b>	<b>10 508</b>

Dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de l'actif circulant (Voir Notes 6 et 7).

## 8 CAPITAUX PROPRES

### CAPITAUX PROPRES

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total en €
<b>31/12/2020</b>	1 904 104	39	74 260 056
Actions émises pendant l'exercice	475 265	39	18 535 335
Actions remboursées pendant l'exercice			
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>2 379 369</b>	<b>39</b>	<b>92 795 391</b>

En milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Réserve générale	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Amortissements dérogatoires	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2020	74 260	156	35 652	-42 285	-9 637	211 798	0	269 945
Distribution de dividendes								0
Affectation du résultat 2020				-9 637	9 637			0
Résultat 2021					3 709			3 709
Autres variations	18 535	0	0			10 052	0	28 587
<b>Capitaux propres au 31/12/2021</b>	<b>92 795</b>	<b>156</b>	<b>35 652 439</b>	<b>-51 922</b>	<b>3 709</b>	<b>221 850</b>	<b>0</b>	<b>302 241</b>

Une augmentation du capital social a été votée lors de l'AGE du 25 juin 2021 pour un montant de 18 535 K€, par la création de 475 265 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 39 € chacune.

Cette augmentation a été perçue en juillet 2021. Cela porte le capital social à 92 795 391 € divisé en 2 379 369 actions d'une valeur de 39 € unitaire.

Les capitaux propres au 31 décembre 2021 s'établissent à 302,2 M€ en augmentation de 31,9 M€ par rapport au 31 décembre 2020. Cette évolution s'explique comme suit :

- L'augmentation de capital social de + 18,5 M€
- Le résultat net 2021 qui s'établit à un bénéfice de + 3,7 M€.
- La subvention d'investissements augmente de + 10 M€

Le total des provisions s'élève à 94,7 M€ au 31/12/2021, en diminution de - 4,9 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

- Les dépréciations sur actif circulant s'établissent à 1,5 M € en diminution de - 0,7 M€ sur le poste clients
- Les provisions pour risques et charges, s'établissent à 89,1 M €, en diminution de - 4,1 M € versus fin 2020.

Les principales variations s'expliquent par :

- Une reprise de - 0,8 M€ dans le poste clients, d'où la variation de - 0,7 M€
- Les provisions RH en baisse de - 4,3 M€ sont principalement liées,
  - aux avantages au personnel pour -5,8 M€ dont provisions actuarielles pour +3,7 M€ et pour réorganisation - 9,4 M€
  - à l'augmentation des litiges RH pour + 1,7 M€.
- La provision « Immobilier » concerne les remises en état des locaux loués, principalement pour les relocalisations liées au chantier de réhabilitation, dont l'échéance est à plus d'1 an et moins de 5 ans.

Le tableau ci-dessous présente les variations par type de provisions.

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations	Reprises		31/12/2021	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Immobilisations incorporelles	388				388	
Immobilisations corporelles	609		65		544	-65
Immobilisations financières	3 154	18		3	3 169	15
<b>Total Dépréciations Immobilisations</b>	<b>4 151</b>	<b>18</b>	<b>65</b>	<b>3</b>	<b>4 102</b>	<b>-50</b>
Stocks et en cours	191	204		191	204	13
Clients	2 081	81		826	1 337	-745
<b>Total Dépréciations Actif Circulant</b>	<b>2 272</b>	<b>285</b>		<b>1 017</b>	<b>1 540</b>	<b>-732</b>
RH	86 733	8 998	12 251	1 084	82 396	-4 337
Immobilier	4 890				4 890	
Autres	1 499	646		379	1 766	267
<b>Total Provisions Risques et charges</b>	<b>93 122</b>	<b>9 644</b>	<b>12 251</b>	<b>1 463</b>	<b>89 052</b>	<b>-4 070</b>
<b>TOTAL</b>	<b>99 545</b>	<b>9 947</b>	<b>12 316</b>	<b>2 483</b>	<b>94 694</b>	<b>-4 852</b>

Le tableau ci-dessous présente le détail des provisions pour risques et charges RH, représentant 82,4 M€ sur le total de 94,7 M€.

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations	Reprises		31/12/2021	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Avantages au personnel	80 266	6 246	11 782	276	74 455	-5 812
IDR	51 938	6 246	1 734		56 450	4 512
IMR	1 505		586	226	693	-811
Provision pour réorganisation	25 576		9 432		16 144	-9 432
Médailles du travail	1 247		30	51	1 167	-81
Litiges prud'homaux	4 393	2 751	469	602	6 072	1 680
Autres	2 074			205	1 869	-205
<b>TOTAL PROVISIONS RH</b>	<b>86 733</b>	<b>8 998</b>	<b>12 251</b>	<b>1 084</b>	<b>82 396</b>	<b>-4 337</b>

En 2019, une provision pour réorganisation a été comptabilisée pour 17,5 M€ correspondant à 23,7 M€ au titre de la provision pour réorganisation nette de 6,2 M€ de reprise d'engagements de fin de carrière associés.

Le plan de départs volontaires présenté en novembre 2019 a été remplacé par un accord de rupture conventionnelle collective (RCC), après les négociations conduites en 2020. Cette provision de 2019 a été extournée pour comptabiliser la provision RCC.

La provision RCC s'élevait au 31/12/2020 à 15,7 M€, net des reprises de provisions IDR réalisées sur la période (17,6 M€ avant déduction de 1,9 M€ de versements réalisés sur l'année 2020 aux personnels associés).

Déduction faite des 9,4 M€ des versements sur l'année 2021 aux personnel associés, la provision RCC s'élève au 31/12/2021 à 6,3 M€ en net.

Les reprises de provisions et charges afférentes sont comptabilisées en résultats exceptionnel. Cf. le résultat exceptionnel point 17.

La valorisation de la provision a été effectuée sur la base des mesures décrites dans l'accord Emploi Radio France 2022 du 1er octobre 2020.

Le calcul prend en compte d'une part les salaires réels des collaborateurs dont le départ a été validé lors des premiers comités de validation des départs RCC et d'autre part la meilleure estimation de la base « paniers » pour les départs restant à faire sur une répartition entre départs pour projet professionnel et départs potentiels de retraitables sur la durée du plan jusqu'à la fin 2022.

La charge réelle ultérieure pourra différer de ces estimations en fonction du déroulement du plan.

**Provisions pour indemnités de départ en retraite**

En milliers d'euros	Références	Montants
Provision au 31 décembre 2020		51 938 026
Engagement au 1er janvier 2021		83 602 767
Coût des services rendus	(1)	4 260 115
Coût financier	(2)	494 821
IDR versées en 2021	(3)	-1 733 975
Fraction des écarts actuariels comptabilisée	(4)	1 491 488
Variation de la provision sur l'exercice	(5)	4 512 449
Provision au 31 décembre 2021		56 450 475
Ecarts actuariels non comptabilisés		26 895 300
Engagement au 31 décembre 2021		83 345 775

Le taux d'actualisation retenu est de 1% pour l'année 2021

Pour rappel : en 2020 : 0,60 % en 2019 : 0,80%

**Commentaires :**

- (1) Le coût des services rendus correspond au montant de l'engagement recalculé au 1<sup>er</sup> janvier 2021 rapporté à une année d'ancienneté.
- (2) Le coût financier correspond au montant des intérêts sur un an de l'engagement 2021 après déduction des intérêts calculés sur les indemnités de départ à la retraite versées en 2021 sur une année moyenne.
- (3) Il s'agit des indemnités versées en 2021, charges comprises.
- (4) Application de la méthode dite du « corridor ». Fraction des écarts actuariels excédent 10 % de l'engagement de début de période, divisée par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.
- (5) L'application de la méthode conduit à comptabiliser une dotation correspond à la somme algébrique des éléments (1), (2), (3) et ci-dessus.

## 11 DETTES

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Dettes auprès des établissements de crédit (1)	201	74	-127
Dettes financières diverses	0	0	0
<b>Dettes financières</b>	<b>201</b>	<b>74</b>	<b>-127</b>
Avances et acomptes sur commandes	0	0	0
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>54 478</b>	<b>45 313</b>	<b>-9 166</b>
Personnel & comptes rattachés	54 400	56 586	2 186
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 330	33 438	-892
Taxe sur la valeur ajoutée	1 496	1 600	104
Autres impôts et taxes	15 200	14 356	-844
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>105 426</b>	<b>105 980</b>	<b>554</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 000	18 783	-3 217
Autres dettes	439	413	-26
<b>Autres Dettes</b>	<b>22 439</b>	<b>19 196</b>	<b>-3 243</b>
<b>Total des dettes</b>	<b>182 544</b>	<b>170 563</b>	<b>-11 981</b>

Le total des dettes s'établit à 170,6 M€, en diminution de - 12 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

Les principales évolutions constatées sont :

- Une diminution des dettes financières de - 0,1 M€ relatives aux comptes bancaires
- Une diminution de - 9,2 M€ des dettes fournisseurs vs 2020, cette variation se compose de :
  - Une baisse des - 10,3 M€ pour les FNP, essentiellement sur les fournisseurs
  - Une augmentation de + 1,1 M€ pour les fournisseurs d'exploitation, réhabilitation et honoraires

- Les dettes fiscales et sociales sont en légère hausse de + 0,6 M€
  - Les dettes du personnel augmentent de + 2,2 M€, en corrélation avec les provisions et charges à payer au personnel de 2021 pour + 2,5 M€.
  - Les dettes sociales baissent de -0,9 M€, en lien avec des charges à payer aux organismes sociaux,
  - La taxe sur la valeur ajoutée augmente de + 0,1 M€
  - Les dettes fiscales diminuent de - 0,8 M€
  
- Une diminution des autres dettes de - 3,2 M€
  - Sur les immobilisations de - 4,7 M€,
  - une hausse sur les FNP immobilisation de + 1,5 M€
  - Les clients créditeurs sont stables

### Echéancier des dettes

En milliers d'euros	à moins d'un an	entre 1 an et 5 ans	à plus de 5 ans	total
Dettes financières	74	0	0	74
Avances et acomptes sur commandes	0	0	0	0
Dettes fournisseurs	45 313	0	0	45 313
Dettes de personnel et sociales	90 024	0	0	90 024
Dettes fiscales	15 956	0	0	15 956
Autres créditeurs	19 196	0	0	19 196
<b>Total</b>	<b>170 563</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>170 563</b>

### Les charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 906	32 595	-10 311
Dettes de personnel et comptes rattachés	53 877	56 400	2 523
Dettes fiscales et sociales	38 838	38 666	-172
Dettes financières	1	0	-1
Autres dettes	8 347	9 824	1 477
<b>Total</b>	<b>143 969</b>	<b>137 485</b>	<b>-6 484</b>

Dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de passif (Voir Note 11 - Dettes).

## 12 COMPTES DE REGULARISATION

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Charges constatées d'avance	6 424	6 027	-397
Produits constatés d'avance	935	1 592	656

Les comptes de régularisation ne concernent que des produits ou des charges d'exploitation.

- Les charges constatées d'avance diminuent de - 0,4 M€.
- Les produits constatés d'avance augmentent de + 0,7 M€

## 13 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
CAP (*) fonctionnement et assimilé	577 418	569 436	-7 982
Ressources propres	76 929	91 771	14 842
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>654 347</b>	<b>661 207</b>	<b>6 860</b>

Le chiffre d'affaires 2021 s'établit à 661,2 M€, en hausse de + 6,9 M€, cette variation s'explique par :

- La baisse de la CAP de fonctionnement pour - 8 M€
- Les ressources propres en augmentation de + 14,8 M€ en raison de l'impact limité de la crise sanitaire en 2021 par rapport à 2020, avec une reprise de l'activité notamment sur :
  - Les partenariats + 5,9 M€
  - Les prestations techniques + 3,4 M€, en hausse notamment sur les participations forfaitaires
  - Les recettes publicitaires + 3,1M€ du fait de la hausse des recettes publicitaires broadcast et digitales, en partie atténuée par la baisse sur les messages d'intérêt général
  - Les droits d'exploitation de + 1,3 M€
  - La billetterie + 0,6 M€
  - Les activités annexes + 0,6 M€ notamment sur les événements et la valorisation du patrimoine.

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Production immobilisée	4 227	8 101	3 874
Subventions d'exploitation	992	1 330	338
Transferts de charges	430	797	366
Reprises de provisions	7 415	5 299	-2 117
Autres produits de gestion courante	2 039	1 778	-261
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>15 104</b>	<b>17 304</b>	<b>2 200</b>

Les autres produits d'exploitation s'établissent à 17,3 M€, en hausse de + 2,2 M€.

Cette variation se décompose principalement comme suit :

- de la production immobilisée pour + 3,9 M€, notamment sur les coûts liés à la production incorporelle des projets numériques et informatiques dont le nouveau SIRH
- des subventions d'exploitation pour + 0,3 M€
- des transferts de charge d'exploitation pour + 0,4 M€ essentiellement au titre de la formation professionnelle et de la Chouette Radio.
- Des reprises de provisions pour - 2,1 M€ :
  - - 1,2 M€ pour les provisions sur charges, dont
    - - 1,4 M€ sur les litiges RH,
    - + 0,2 M€ sur les litiges juridiques
  - - 0,9 M€ sur les reprises actuarielles (notamment sur l'IDR, en lien avec la RCC)
- Des autres produits de gestion courante pour - 0,3 M€

## 15 CHARGES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Achats et variations de stocks	152	97	-55
Autres achats et charges externes	166 232	174 205	7 974
Impôts et taxes	34 881	22 903	-11 978
Charges de personnel	391 263	396 732	5 469
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	259	0	-259
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	44 447	48 396	3 949
Dotations aux provisions	12 640	9 929	-2 711
Autres charges d'exploitation	44 218	40 673	-3 545
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>694 091</b>	<b>692 935</b>	<b>-1 156</b>

Les charges d'exploitation s'établissent à 692,9 M€ en diminution de - 1,2 M€ sur l'exercice.

- Les achats et variation de stocks sont stables.
- Les autres achats et charges externes s'établissent à 174,2 M€ en hausse de + 8 M€.

La variation s'analyse principalement par :

- En baisse :
  - Le poste achats en baisse de - 2,9 M€ en lien avec la crise sanitaire du fait des dépenses de petits matériels et accessoires pour l'hygiène et sécurité en 2020
  - Le poste diffusion et circuits de - 0,8 M€ du fait de la renégociation de contrats.
  - La sous-traitance audiovisuelle et générale de - 1,4 M€ du fait du niveau élevé de ce poste en 2020 notamment sur la sécurité informatique et des projets numériques et informatiques.
- En hausse :
  - Les partenariats de + 5,9 M€
  - Les frais de déplacements et de missions de + 3,1 M€ en lien avec la reprise des tournées, des concerts, festivals et grands événements qui avaient été annulés ou reportés en 2020
  - Les honoraires de + 2,3 M€ notamment du fait de l'accompagnement de la transformation et la prévention des risques professionnels,
  - Les frais publicitaires de + 0.6 M€ avec des campagnes publicitaires en 2021, une hausse de la promotion sur les réseaux sociaux et de l'acquisition de trafic web et mobile.
  - Le gardiennage et accueil du public de + 0,5 M€ en lien avec la reprise des activités en public.
  - Le poste entretien et maintenance est en hausse de + 0,5 M€
  - Les enquêtes et sondages sont en hausse de + 0,3 M€ principalement sur les audiences Radio Médiamétrie.

- Les impôts et taxes s'établissent à 22.9 M€ à fin 2021.  
La variation de - 12.0 M€ en comparaison de 2020 s'explique par :
  - - 0,3 M€ des taxes sur rémunérations, notamment sur les charges fiscales des charges à payer
  - - 11,7 M€ sur les autres impôts essentiellement sur les impôts locaux du fait de la réforme fiscale 2021 sur les impôts de production, (Taxe foncière, CFE-CVAE) et de la suppression de la taxe sur la publicité.
  
- Les charges de personnel s'établissent à 396,7 M€, en hausse de + 5,5 M€ principalement :
  - + 4,5 M€ sur les rémunérations
  - + 1,5 M€ sur les primes et les heures supplémentaires
  - + 0,8 M€ sur les congés et CET
  - + 0,6 M€ sur les charges sociales
  - - 1,2 M€ sur les indemnités licenciements et départs
  - - 0,8 M€ sur les autres indemnités
  
- Les dotations aux amortissements sur les programmes diminuent de - 0,3 M€ du fait à l'arrêt de la comptabilisation des PAD.
  
- Les dotations aux amortissements 2021 s'établissent à 48,4 M€, en hausse de + 3,9 M€ vs 2020.
  - Pour la réhabilitation, une baisse de - 0,7 M€ liée à l'absence de mise en service en 2021, dans l'attente de la mise en service de la phase 3.
  - La hausse des amortissements hors réhabilitation de + 4,7 M€ correspondant à la mise en service de matériel et d'infrastructures informatiques et à la mise en service du mobilier.
  
- Les dotations aux provisions s'établissent à 9,9 M€. La diminution de - 2,7 M€ se décompose par une baisse de - 0,6 M€ de dotations aux provisions sur les créances clients et par une baisse de -2,1 M€ des provisions risque et charges, avec notamment - 1,6 M€ sur l'IMR et - 0,5 M€ sur les litiges juridiques.
  
- Les autres charges d'exploitation s'établissent à 40,7 M€ à fin 2021, en baisse de - 3,5 M€ par rapport à 2020 :
  - Droits d'auteurs en baisse de - 3,3 M€ du fait de la baisse de la contribution audiovisuelle publique et des taux phono inférieurs à 2020.
  - Redevances et licences en hausse de + 0,2 M€
  - Autres charges de gestion courantes - 0,8 M€ suite à des protocoles Covid Réhabilitation réglés en 2020.

## EVOLUTION DES EFFECTIFS MOYENS

Les effectifs permanents sont de 4 088 contre 4 070 en 2020.  
Le total des effectifs occasionnels est de 399 contre 383 en 2020.

Effectifs moyens du personnel	31/12/2020	31/12/2021
Effectifs moyens / permanents	4 088	4 070
Effectifs moyens / occasionnels	383	399
<b>TOTAL EFFECTIFS MOYENS DES PERMANENTS ET OCCASIONNELS</b>	<b>4 471</b>	<b>4 469</b>

## 16 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Revenus de fonds bloqués	28	28	0
Revenus de participation	0	67	67
Provisions financières nettes	-99	-12	87
Intérêts et pénalités	0	0	0
Autres produits et charges	31	7	-25
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-41</b>	<b>88</b>	<b>129</b>

Le résultat financier s'établit à + 88 K€ à fin 2021 en augmentation de 129 K€ :

- Les produits financiers s'élèvent à 122,8 K€ en augmentation de 54,3 K€, avec les revenus des titres de participation à hauteur de 67 K€ en 2021.
- Les charges financières s'élèvent à 34,4 K€ en baisse de - 74,7 K€ du fait d'un niveau élevé de dépréciation des baux en 2020.

## 17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Plus et moins value de cession	10	-6	-16
Subventions d'investissement	15 063	14 810	-253
Provisions nettes	1 870	9 497	7 627
Autres produits et charges	-1 947	-6 154	-4 207
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14 996</b>	<b>18 146</b>	<b>3 150</b>

Le résultat exceptionnel s'élève à 18,1 M€ en augmentation de + 3,2 M€ :

- La quote-part de subvention d'investissement de 14,8 M€ diminue de -0,3 K€ en lien avec les amortissements de la réhabilitation
- Les provisions nettes sont de 9,5 M€ composées essentiellement des reprises de provisions 2021 en lien avec les indemnités de départs dans le cadre de la RCC.

- Les autres produits et charges pour - 6,2 M€ sont relatifs :
  - Aux indemnités et accompagnements de la RCC versés, résultant des départs effectifs en 2021 pour - 9,2 M€.
  - Aux indemnités de remboursements d'assurance à hauteur de + 3,1 M€

## 18 IMPÔTS

L'exercice 2021 se solde par un résultat net bénéficiaire de 3,709 M€, tenant compte d'un impôt sur les sociétés d'un montant de 0,135 M€

Il n'y a plus de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dans les comptes 2021, il reste une créance de CICE à l'actif du bilan 2021 pour 2,1 M€ qui sera débouclée en 2022.

### Situation Fiscale différée ou latente

En milliers d'euros	Base imposable	Impôts
<b>1. Charges non déductibles temporairement</b>		
Provisions déductibles l'année suivante		
Congés payés (2058B - ZV)	32 475	
Contribution sociale de solidarité de sociétés (Organic)	1 055	
Effort Construction	1 167	
Autres (Sicav, SCI)	0	
Provisions déductibles ultérieurement		
Provision pour indemnités de départ à la retraite	57 144	
Autres provisions pour risques	1 869	
Provision pour réorganisation	16 144	
<b>2. Eléments à imputer</b>		
Déficits reportables (voir la rubrique YK - 2058-B de l'exercice N-1)	33 343	
<b>ALLÈGEMENTS</b>	<b>143 197</b>	
<b>MONTANT DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS</b>		<b>40 654</b>

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont calculés par la somme de la capacité d'autofinancement et la variation du besoin en fonds de roulement. Le total de la capacité d'autofinancement se calcule par l'addition des charges et la soustraction des produits sans incidence sur la liquidité (entrée ou sortie de fonds) au résultat net de l'exercice. Ces charges et produits incluent l'amortissement et les gains et pertes sur cession d'actif. La variation du besoin en fonds de roulement est calculée par la somme des changements de comptes de fonds de roulement représentés par la différence entre le solde des comptes N-1 et le bilan de clôture. La trésorerie nette à la clôture s'établit à + 19,5 M€.

La trésorerie générée par l'activité représente un impact trésorerie de + 37,4 M€. Ce montant s'analyse comme suit :

- La capacité d'autofinancement de l'entreprise d'un montant de 33,1 M€
- La variation du besoin en fonds de roulement est positive et d'un montant de 4,3 M€.
- Les flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement et de financement des investissements s'élèvent à - 34,2 M€ qui se décomposent d'un flux net d'investissements de - 77,5 M€ (principalement sur des immobilisations corporelles et incorporelles) compensé par une subvention d'équipement perçue sur l'exercice pour un montant de + 24,8 M€ et du versement du solde de l'augmentation du capital pour + 18,5 M€.

Les transactions réalisées par Radio France avec d'autres entreprises publiques (France Télévisions, Arte, EDF, France Telecom, SNCF, La Poste et France Média Monde principalement) sont toutes réalisées à des conditions de marché, à l'exception des transactions correspondant à des conventions réglementées, dont les modalités sont présentées en annexe B.6 Conventions réglementées.

Par ailleurs, Radio France perçoit la contribution à l'audiovisuel public répartie en ressources de fonctionnement pour 581,3 M€ (TTC) et en ressources d'investissement pour 10,2 M€ (TTC). Pour 2021, Radio France a perçu 15 M€ de crédits exceptionnels dans le cadre du plan de relance affecté en subvention d'investissement.

INFORMATIONS FINANCIERES en milliers d'euros	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Cautions et avais fournis	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						

#### A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous

##### 1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la Société)

##### 2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)

<b>Société du Grand Théâtre des</b> 15 avenue Montaigne - 75008 PARIS SIRET : 592.028.310.00015	720	2 345	33,90%	1 032	798		2 740	8		0
<b>Société MEDIAMETRIE (b)</b> 70 rue Rivay - 92532 LEVALLOIS SIRET : 333.344.000.00109	14 880	42 011	13,50%	55	55		94 844	2 307		63
<b>Société ARTE France (b / c)</b> 8, rue Marceau - 92730 ISSY LES SIRET : 334.689.122.00052	8 688	17 208	15,00%	1 303	1 303		145 959	-1 443		0
<b>Société OpeNMux</b> 116, avenue du Président Kennedy - SIRET : 879.450.674.00012	60	57	50,00%	30	27		0	-4		0
<b>Société COSMOS</b> 14 rue de Lubecq - 75116 PARIS SIRET : 888.335.759.00013	90	90	16,67%	15	0		0	-103		0
<b>Société La Chouette Radio (d)</b> 15 rue de la fontaine au Roi - 75011 SIRET : 895.405.967.00012				539	539		0	0		0

#### B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et les participations

##### 1. Filiales non reprises au paragraphe A

- Filiales françaises (ensemble)
- Filiales étrangères (ensemble)

##### 2. Participations non reprises au paragraphe A

a. Dans des Sociétés françaises (ensemble) (e)				179	1					9
b. Dans des Sociétés étrangères (ensemble)										

(a) Exercice clos le 31 août 2021 - les capitaux propres comprennent des subventions d'investissement pour un montant de 2 483 032 euros.

(b) Chiffres de l'exercice 2020 - Les capitaux propres contiennent des provisions réglementées pour un montant de 632 117 euros

(c) Les capitaux propres comprennent des subventions et des provisions réglementées pour un montant de 178 106 147 euros.

(d) 1ère clôture au 30-06-2022

(e) Par ailleurs, figurent également dans le poste "Autres titres immobilisés" du bilan, des titres associatifs pour un montant de 15 245 euros.

### Engagements donnés

Dans le cadre des travaux liés au chantier de la réhabilitation de la Maison de la radio, Radio France est engagée au 31 décembre 2021 dans le cadre de marchés de travaux et services à hauteur de 441,2 M€ (valeur de marché) soit un montant évalué à 480,5 M€ en valeur courante.

### Engagements reçus

Dans le cadre du chantier de la réhabilitation, Radio France a reçu de la part de ses fournisseurs des cautions bancaires dont le montant s'élève, au 31 décembre 2021 à 5,8M€.

### Indemnités de départ en retraite

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au titre de l'engagement pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 26,9 M€ au 31 décembre 2021.

### Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

En euros	2020	2021
Rémunérations allouées aux membres :		
Des organes d'administration (jetons de présence)	25 760	13 600
Des organes de direction*	NC	NC

\*NC : non communiqué

Ce renseignement, susceptible de révéler des situations personnelles, n'est pas fourni.

A noter qu'une régularisation de 5 160€ au titre de paiements sociaux était comptabilisée en 2020

Néant

Néant.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas de litiges non provisionnés pouvant avoir une incidence significative sur les comptes de la société.

Suite à l'appel d'offre en 2018, les cabinets EY et MAZARS ont été retenus pour un mandat de 6 ans chacun. Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à :

- 84 K€ pour le cabinet EY et à 70 K€ pour le cabinet MAZARS au titre du contrôle légal des comptes et des prestations de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes,
- 40 K€ pour le cabinet MAZARS au titre des missions SACC

Cabinet / Missions	E.Y.	Mazars
Certifications des comptes	84 000	70 887
Honoraires SACC		40 292
<b>Total des missions</b>	<b>84 000</b>	<b>111 179</b>

Dans le cadre de la réforme de la contribution audiovisuelle publique, des travaux sont en cours entre l'Entreprise et l'Etat pour définir un contrat d'objectif et de moyens de Radio France au-delà de 2022 afin d'assurer la continuité d'exploitation.

Les nouvelles modalités de financement seront précisées dans les prochains mois.





**SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE**  
**Société Nationale au capital de 92.795.391 euros**  
**Siège social : 116 avenue du Président Kennedy – 75016 Paris**  
**326 094 471 RCS Paris**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DE RADIO FRANCE DU 24 JUIN 2022**

Lors de sa séance du 15 avril 2022, le Conseil d'administration a proposé de soumettre à l'Assemblée Générale mixte les projets de résolutions suivants.

**I. A titre Ordinaire :**

***Première résolution***

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport intégré du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la société, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration ainsi que le rapport du Conseil d'Administration. Ces comptes qui sont annexés au procès-verbal font apparaître un bénéfice de 3 709 007,99 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du CGI, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice écoulé.

***Deuxième résolution***

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'imputer le bénéfice de l'exercice en report à nouveau qui passera de – 51 922 092,24 euros à – 48 213 084,25 euros à l'issue de cette affectation.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

### **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport intégré du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions règlementées visées à l'article L225-38 du code de commerce et de l'article 47-6 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### **Quatrième résolution**

Conformément à l'article L225-45 du Code de commerce, l'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs de Radio France en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle globale de 40 000 euros maximum, sous réserve de l'approbation de ce montant par décision du ministre chargé de l'économie après consultation du ministre chargé de la communication, à verser suivant des modalités de répartition fixées par le Conseil d'administration.

### **Cinquième résolution**

L'Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un pouvoir de la Présidente-directrice générale et d'un original ou d'une copie certifiée conforme par la Présidente-directrice générale, du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir tous actes, opérations et formalités nécessaires.

## **II. A titre Extraordinaire :**

### **Sixième résolution**

Réuni en Assemblée Générale Extraordinaire, l'Actionnaire Unique, après lecture du rapport du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L. 225-129 du Code de commerce, après avoir constaté que le capital social est intégralement libéré conformément aux dispositions de l'article L.225-131 alinéa 1 du Code de commerce :

- décide d'augmenter le capital de la société d'un montant de quinze millions cinq cent cinquante-huit mille trente-six euros (15.558.036 €) avec maintien du droit préférentiel de souscription par l'émission de trois cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent vingt-quatre (398.924) actions ordinaires nouvelles de trente-neuf euros (39 €) de valeur nominale chacune (sans prime d'émission) ;
- décide, conformément à l'article L.225-132 du Code de commerce, que la souscription des 398.924 actions nouvelles est réservée par préférence à l'Actionnaire unique et ne sera pas négociable pendant la durée de la souscription conformément à l'article 47 de Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 qui prévoit que l'Etat détient directement la totalité du capital de Radio France ;
- décide de porter ainsi le capital de quatre-vingt-douze millions sept cent quatre-vingt-quinze mille trois cent quatre-vingt-onze euros (92.795.391€) divisé en deux millions trois cent soixante-dix-neuf mille trois cent soixante-neuf (2.379.369) actions de trente-neuf euros (39 €) chacune entièrement libérées à cent huit millions trois cent cinquante-trois mille quatre cent vingt-sept euros (108.353.427€) divisé en deux millions sept cent soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-treize (2.778.293) actions d'un montant nominal de trente-neuf euros (39 €) chacune ;

- décide que les actions émises seront intégralement libérées lors de leur souscription, pour la totalité de leur prix, par versement en numéraire ;
- décide que les actions nouvelles à émettre au titre de l'augmentation de capital objet des présentes seront assimilées aux actions anciennes ordinaires et seront soumises à toutes les dispositions statutaires qui leur sont applicables. Elles jouiront des mêmes droits à compter de la date de réalisation de l'augmentation ;
- décide que la souscription sera reçue au siège social à l'issue de la présente jusqu'au 30 septembre 2022 à minuit, étant précisé que, conformément à la loi, ce délai de souscription sera clos par anticipation dès que l'augmentation de capital aura été intégralement souscrite. La souscription s'exercera et sera constatée par la remise à la Société, par tout moyen, d'un bulletin de souscription daté et signé par l'Actionnaire Unique, accompagné de la libération des fonds correspondants à la souscription ;
- décide que l'augmentation de capital sera réputée réalisée à la date d'émission du certificat du dépositaire par la banque dépositaire des fonds.

Il est précisé que le versement sera réalisé par virement directement sur le compte bancaire « Radio France augmentation de capital » de la Société ouvert à cet effet auprès de la Banque CIC Paris Grandes entreprises (57 rue de la Victoire, 75009 Paris) – IBAN FR76 6109 7200 0103 9454 034 – qui établira le certificat du dépositaire, sur présentation du bulletin de souscription correspondant.

### **Septième résolution**

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation du capital susvisée et sous réserve de l'approbation des statuts modifiés par décret conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986, de modifier le premier alinéa de l'article 6 – Capital social des statuts de la société Radio France comme suit :

*« L'Etat détient directement la totalité du capital social de la société qui est fixé à 108.353.427 euros et divisé en 2.778.293 actions de 39 euros chacune. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

### **Huitième résolution**

L'Assemblée générale décide, sous réserve d'approbation par décret conformément à l'article 47 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986, de modifier les dispositions des statuts de Radio France relatives à la raison d'être, ainsi qu'il suit :

- l'article 4 relatif à la raison d'être est supprimé ;
- il est inséré, avant le titre premier des statuts de Radio France, un préambule ainsi rédigé :

*« Préambule : Raison d'être*

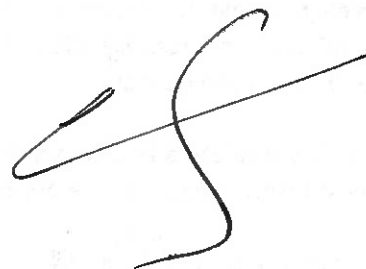
*Au service de tous, forte de ses radios et de ses formations musicales, Radio France s'engage à contribuer à l'émancipation de chacun et à créer du lien social dans notre démocratie en donnant un accès libre à une information, fiable pluraliste et*

*indépendante, au plaisir de la connaissance et de la culture ainsi qu'à l'émotion partagée de la musique et de la création.*

*Par la qualité, la variété et l'originalité de son offre éditoriale, artistique et pédagogique, Radio France s'adresse à toutes les générations, en reflétant la diversité sociale et territoriale du pays et en rendant compte de la richesse de l'époque et des enjeux du monde. En perpétuelle recherche d'innovation, elle œuvre à rendre les contenus audio qu'elle produit largement accessibles sur tous les supports pour accompagner chacun au quotidien. Mue par le sens du service public et le souci d'exemplarité, elle est une entreprise responsable tant à l'égard de ses salariés que des Français. »*

#### **Neuvième résolution**

L'Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un pouvoir de la Présidente-directrice générale et d'un original ou d'une copie certifiée conforme par la Présidente-directrice générale, du procès-verbal de la présente Assemblée pour constater la bonne réalisation des opérations liées aux délibérations dudit procès-verbal et accomplir tous actes, opérations et formalités nécessaires.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'S' shape with a horizontal line extending to the right.

**mazars**

61, rue Henri Regnault  
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX



Tour First  
92037 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

**Radio France**

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire  
et conseil de surveillance  
Siège social : 61, rue Henri Regnault  
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

EY  
S.A.S. à capital variable  
Siège social : Tour First, TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
344 366 315 R.C.S Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Radio France

Société anonyme au capital de 92 795 391 €

Siège social : 116 avenue du président Kennedy 75 016 Paris

RCS : 326 094 471 PARIS

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Radio France,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Radio France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes 2 « Faits marquants de l'exercice », 9 « Provisions » et 17 « Résultat exceptionnel » de l'annexe aux comptes annuels relatives à la provision pour rupture conventionnelle collective (RCC) s'élevant au 31 décembre 2021 à 6,3M€ en net. La valorisation de la provision a été effectuée sur la base des mesures décrites dans l'accord Emploi Radio France 2022 du 1<sup>er</sup> octobre 2020. La charge réelle ultérieure pourra différer de ces estimations en fonction du déroulement du plan.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir certains risques et charges, tel que cela est décrit dans les notes 1.9 et 9 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données ainsi que les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons également vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- Votre société procède à l'enregistrement des dépenses de construction liées au chantier de la réhabilitation de la maison de Radio France et des subventions d'investissement selon les règles et les méthodes comptables décrites dans les notes 1.4 et 1.8 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans ces notes de l'annexe et leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre de factures reçues et/ou émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu prévues par cet article.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 21 avril 2022

ERNST & YOUNG Audit

Paris-La Défense, le 21 avril 2022

Marc Biasibetti

Christine Vitrac



# ETATS FINANCIERS

## TABLEAU COMPTE DE RESULTAT

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2020	31/12/2021	variation
Redevance et assimilé	577 418	569 436	-7 982
Recettes publicitaires	57 840	60 956	3 116
Ventes et prestations de services	19 089	30 816	11 726
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>654 347</b>	<b>661 207</b>	<b>6 860</b>
Production immobilisée	4 227	8 101	3 874
Subventions d'exploitation	992	1 330	338
Transferts de charges	430	797	366
Reprises de provisions	7 415	5 299	-2 117
Autres produits de gestion courante	2 039	1 778	-261
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>15 104</b>	<b>17 304</b>	<b>2 200</b>
Variation des stocks de produits	20	33	13
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>669 471</b>	<b>678 545</b>	<b>9 074</b>
Achats et variations de stocks	152	97	-55
Autres achats et charges externes	166 232	174 205	7 974
Impôts et taxes	34 881	22 903	-11 978
Charges de personnel	391 263	396 732	5 469
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	259	0	-259
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	44 447	48 396	3 949
Dotations aux provisions	12 640	9 929	-2 711
Autres charges d'exploitation	44 218	40 673	-3 545
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>694 091</b>	<b>692 935</b>	<b>-1 156</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-24 620</b>	<b>-14 390</b>	<b>10 230</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-41</b>	<b>88</b>	<b>129</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-24 661</b>	<b>-14 302</b>	<b>10 359</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14 996</b>	<b>18 146</b>	<b>3 150</b>
Crédit d'impôt Compétitivité et Emploi (CICE)	0	0	0
Impôt sur les sociétés	-27	135	163
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-9 637</b>	<b>3 709</b>	<b>13 346</b>

## BILAN ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
	Net	Brut	Amort & Dépr.	Net
Actionnaires Capital souscrit non appelé	0	0	0	0
<b>Capital souscrit non appelé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Licences	1 465	19 922	-18 841	1 081
Droits au bail	0	388	-388	0
Logiciels	16 481	87 972	-71 004	16 969
Programmes immobilisés	0	7	-7	0
Immobilisations incorporelles en cours	12 654	24 378		24 378
Autres immobilisations incorporelles	194	867		867
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>30 794</b>	<b>133 535</b>	<b>-90 240</b>	<b>43 295</b>
Terrains & constructions	299 445	491 345	-211 134	280 211
Installations techniques, mat. & out.	9 691	127 676	-114 868	12 809
Immobilisations corporelles en cours	84 211	113 828		113 828
Autres immobilisations corporelles	19 124	134 263	-112 520	21 742
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>412 471</b>	<b>867 113</b>	<b>-438 522</b>	<b>428 590</b>
Participations	2 199	2 975	-253	2 723
Titres immobilisés	0	178	-178	0
Autres immobilisations financières	226	2 965	-2 736	229
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 425</b>	<b>6 118</b>	<b>-3 166</b>	<b>2 952</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>445 689</b>	<b>1 006 766</b>	<b>-531 928</b>	<b>474 837</b>
Stocks et en-cours	426	650	-204	446
Clients	38 784	38 298	-1 337	36 962
Avances et acomptes sur commandes	4 703	3 656		3 656
Autres débiteurs	34 183	21 932	0	21 932
Trésorerie	16 338	19 587		19 587
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>94 433</b>	<b>84 124</b>	<b>-1 540</b>	<b>82 583</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>6 424</b>	<b>6 027</b>		<b>6 027</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>546 546</b>	<b>1 096 916</b>	<b>-533 469</b>	<b>563 447</b>

## BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Capital social	74 260	92 795
Réserve légale	156	156
Réserve générale	35 652	35 652
Report à nouveau	-42 285	-51 922
Résultat de l'exercice	-9 637	3 709
Subventions d'investissement	211 798	221 850
Amortissements dérogatoires	0	0
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>269 945</b>	<b>302 241</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>93 122</b>	<b>89 052</b>
Dettes financières	201	74
Avances et acomptes sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs	54 478	45 313
Dettes fiscales et sociales	105 426	105 980
Autres créiteurs	22 439	19 196
<b>DETTES</b>	<b>182 544</b>	<b>170 563</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>935</b>	<b>1 592</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>546 546</b>	<b>563 447</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Résultat net de l'exercice	-9 637	3 709
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	48 260	44 274
Plus ou moins values sur cessions d'actifs, nettes d'impôt	-10	6
Subventions d'équipement virées au compte de résultat	-15 063	-14 810
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>23 550</b>	<b>33 180</b>
Variation des stocks	2	-21
Variation des créances et dettes (hors immobilisations)	13 018	5 186
Variation des créances et dettes Immobilisations	2 259	-867
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>15 280</b>	<b>4 298</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>	<b>38 830</b>	<b>37 478</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-18 248	-25 166
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-52 929	-51 795
Acquisitions d'immobilisations financières	-165	-589
Sorties d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	11	2
Cessions d'immobilisations financières	135	50
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-71 197</b>	<b>-77 498</b>
Subventions d'équipement	9 959	24 861
Augmentation de capital en numéraire	17 700	18 535
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>27 659</b>	<b>43 397</b>
<b>VARIATION GLOBALE DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-4 708</b>	<b>3 376</b>
Trésorerie nette à l'ouverture	20 845	16 137
Variation de trésorerie	-4 708	3 376
<b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE</b>	<b>16 137</b>	<b>19 513</b>
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	16 338	19 587
Dettes financières	-201	-74
<b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE</b>	<b>16 137</b>	<b>19 513</b>

2

ANNEXE AUX  
COMPTES ANNUELS

<b>1</b>	<b>PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	
1.1	Référentiel comptable.....	
1.2	Estimations de la Direction.....	
1.3	Incidence des changements méthode, d'estimations ou de présentation des états financiers opérés sur l'exercice.....	
1.4	Immobilisations.....	
	A. Immobilisations incorporelles	
	B. Immobilisations corporelles	
	C. Immobilisations financières	
1.5	Stocks et encours.....	
1.6	Clients et autres débiteurs.....	
1.7	Trésorerie.....	
1.8	Subventions d'investissement.....	
1.9	Provisions pour risques et charges.....	
1.10	Autres avantages au personnel.....	
1.11	Chiffre d'affaires.....	
1.12	Comptes combinés.....	
<b>2</b>	<b>FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....</b>	
<b>3</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....</b>	
3.1	Etat de l'actif immobilisé – valeurs brutes.....	
3.2	Etat des amortissements.....	
<b>4</b>	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....</b>	
<b>5</b>	<b>STOCKS ET ENCOURS.....</b>	
<b>6</b>	<b>CREANCES CLIENTS.....</b>	
<b>7</b>	<b>ACTIF CIRCULANT.....</b>	
<b>8</b>	<b>CAPITAUX PROPRES.....</b>	
<b>9</b>	<b>PROVISIONS.....</b>	
<b>10</b>	<b>AVANTAGES AU PERSONNEL.....</b>	
<b>11</b>	<b>DETTES.....</b>	
<b>12</b>	<b>COMPTES DE REGULARISATION.....</b>	
<b>13</b>	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES .....</b>	
<b>14</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION.....</b>	
<b>15</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION.....</b>	
<b>16</b>	<b>RESULTAT FINANCIER.....</b>	
<b>17</b>	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL.....</b>	
<b>18</b>	<b>IMPOTS.....</b>	
<b>19</b>	<b>NOTE SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....</b>	
<b>20</b>	<b>ENTREPRISES LIEES.....</b>	
<b>21</b>	<b>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....</b>	
<b>22</b>	<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</b>	
<b>23</b>	<b>JETONS DE PRESENCE ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.....</b>	
<b>24</b>	<b>IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT BAIL.....</b>	
<b>25</b>	<b>PASSIF EVENTUELS.....</b>	
<b>26</b>	<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....</b>	
<b>27</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....</b>	

## 1.1 Référentiel Comptable

Radio France présente ses comptes selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N°2014-03 (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018), dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant de la continuité d'exploitation.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

## 1.2 Estimations de la Direction

La préparation des états financiers conduit l'entreprise à procéder à ses meilleures estimations et à retenir des hypothèses qui impactent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, les informations relatives aux éléments d'actif et de passif éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction des évolutions de ces hypothèses ou des conditions économiques, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Il en est notamment ainsi pour les provisions pour risques et charges (Cf. Note 9).

Les états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2022.

## 1.3 Incidences des changements de méthode, d'estimations ou de présentations des états financiers opérés sur l'exercice

Aucune incidence significative liée à des changements de méthodes n'est à relever sur l'exercice.

## 1.4 Immobilisations

### A. Immobilisations incorporelles

#### Licences

Les licences sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont linéaires. Les durées d'amortissement retenues sont définies entre 1 et 8 ans.

#### Productions d'Œuvres multimédias et audiovisuelles (POMA)

Les POMA regroupent toutes les productions non mises à disposition du public à la date de la clôture. Leur valeur d'entrée est le coût de production (cachets et droits d'auteurs - image, vidéo, musique). Elles sont amorties à 100 % à la date de mise à disposition du public.

#### Droits au bail

Les droits au bail représentent le montant des sommes versées aux propriétaires des locaux loués. Ces droits font l'objet d'une dépréciation du fait de leur non récupération probable lorsque Radio France quitte les locaux concernés.

### Logiciels et sites web

Les logiciels et sites Web\* sont évalués à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont linéaires. Les durées d'amortissement retenues sont définies entre 1 et 8 ans.

*\*Sites web de Radio France (hors sites éphémères ou institutionnels) et leurs dérivés (applications mobiles, système de gestion de contenu web).*

### Immobilisations incorporelles en cours

Ces immobilisations incorporelles en cours sont constituées des projets informatiques et Web en cours de réalisation. Elles sont valorisées au coût d'acquisition. Elles ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas mises en service.

## B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des provisions pour dépréciation.

- Le coût d'acquisition correspond au coût réel d'achat, y compris les frais de mise en service.
- Le coût de production des biens réalisés en interne comprend tous les coûts de main-d'œuvre et tous les autres coûts incorporables à la construction de l'actif, qu'il s'agisse des moyens propres engagés directement par l'entreprise ou des facturations de tiers.
- Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur initiale, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon distincte. L'amortissement est calculé en linéaire ; les durées d'amortissement, fondées sur les durées d'utilisation estimées, sont les suivantes :

- Constructions : 5 à 40 ans
- Agencements : 4 à 30 ans
- Installations générales et techniques : 3 à 20 ans
- Matériels techniques : 3 à 10 ans
- Autres matériels : 2 à 10 ans
- Mobiliers : 5 à 10 ans

*Eclairage sur les composants du chantier spécifique à la réhabilitation de la Maison de la Radio*

Quatre composants ont été identifiés avec la détermination d'une durée d'amortissement linéaire propre à chacun :

- Le composant « Structure » a une durée d'amortissement de 40 ans ;
- Le composant « Façades et Etanchéité » a une durée d'amortissement de 30 ans ;
- Le composant « Installations Générales et Techniques » a une durée d'amortissement de 15 ans ;
- Le composant « Agencements » a une durée d'amortissement de 10 ans.

## C. Immobilisations financières

### Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur initiale, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire est appréciée à hauteur de la quote-part de situation nette de la société ou, quand approprié, la valeur d'usage des titres. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la situation financière des participations ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultats.

### Autres immobilisations financières

Ce poste contient les prêts accordés au personnel ainsi que les dépôts et cautionnement, essentiellement liés aux locations immobilières.

Une dépréciation est constatée lorsqu'un risque financier est potentiellement avéré.

## 1.5 Stocks et Encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat, frais accessoires inclus. La valorisation suit la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage estimée au dernier jour de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

## 1.6 Clients et autres débiteurs

Les créances sont enregistrées pour leur valeur d'origine. Elles sont habituellement considérées comme douteuses 120 jours après leur date d'échéance ou en cas de communication à une société de recouvrement, dans les cas jugés utiles.

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 50% à moins d'un an, à 100% à plus d'un an et à 100% dans le cas d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire.

Les créances litigieuses ou en phase de précontentieux donnent lieu à l'enregistrement d'une dépréciation déterminée par référence à la meilleure estimation du risque.

## 1.7 Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché au 31 décembre si celle-ci est inférieure.

## 1.8 Subventions d'investissement

### Principes généraux

Les subventions d'investissement allouées par l'Etat et les collectivités locales sont inscrites au passif dès leur notification. Elles font l'objet d'un amortissement en parallèle des amortissements pratiqués chaque année sur les investissements qu'elles ont financés.

### Spécificités liées à la réhabilitation de la Maison de la Radio

Le projet de réhabilitation de la Maison de la Radio est partiellement financé par une subvention d'investissements versée par l'Etat.

A chaque versement, Radio France la comptabilise au passif de son bilan en subventions. Les subventions sont affectées, à chaque mise en service, aux actifs financés.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements sur les subventions, sorties d'actifs inclus (en brut) 2021

Etat d'affectation de la subvention travaux de réhabilitation Maison de la Radio au 31/12/2021 en M€

Année	Valeurs brutes subvention affectée CFE	Valeurs brutes subvention affectée Sinistres	Total valeurs brutes subvention affectée	Subvention affectée sur l'exercice	Cumul subvention affectée	Valeurs nettes subvention
		Studios moyens			au 31/12/2021	affectée au 31/12/2021
2006 à 2011	101,77		101,77	4,25	51,61	50,16
2012	1,23		1,23	0,01	1,23	0,00
2014	81,52		81,52	4,28	33,29	48,22
2015	8,72		8,72	0,36	2,85	5,87
2016	3,12		3,12	0,20	1,45	1,67
2017	66,67	0,27	66,94	4,09	18,20	48,75
2019	25,12		25,12	1,64	4,48	20,64
<b>Total</b>	<b>288,15</b>	<b>0,27</b>	<b>288,42</b>	<b>14,82</b>	<b>113,11</b>	<b>175,31</b>
Total subvention non affectée au 31/12/2021						<b>29,88</b>
Total subvention brute reçue au 31/12/2021						<b>318,30</b>
Total subvention nette au 31/12/2021						<b>205,18</b>

La méthodologie de calcul de la reprise de la subvention versée par l'Etat reste homogène en cas de changement du coût total du projet.

La quote-part de reprise de subvention se fait au rythme des amortissements et constatée en produit exceptionnel.

## 1.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées par l'entreprise si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée en annexe en tant que passif éventuel, à moins que la probabilité de sortie de ressources ne soit faible. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

### Provisions pour litiges individuels

Les litiges individuels sont examinés au cas par cas et sont provisionnés pour un montant égal à la meilleure estimation du risque par l'entreprise.

### Avantages au personnel

Les évaluations au 31 décembre 2021 des engagements de Radio France au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC) et des primes de médailles du travail est effectué dans le respect des principes comptables français (recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013, modifiée par le complément du 5 novembre 2021 et avis n°2004-05 du 25 mars 2004 de l'Autorité des Normes Comptables - ANC).

Le choix de cette méthode ne modifie en rien les pratiques que retenait la société dans le cadre de l'application de la recommandation CNC 2003 – R01 en conservant la méthode 1 de la recommandation de l'ANC.

A ce titre, le calcul des avantages du personnel a été établi en fonction des dispositions de la convention collective et des accords catégoriels, et es provisions pour indemnités de départ à la retraite et primes de médailles ont été estimées conformément à la réglementation de référence.

Les engagements de Radio France envers son personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes de médailles sont considérés comme des régimes à prestations définies. Les coûts des avantages accordés au personnel, lié à ces régimes, sont déterminés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Le calcul se fait individu par individu. Les résultats sont ensuite cumulés au niveau de la société.

Selon cette méthode, la Valeur Actuarielle des Prestations futures (VAPF) est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite (ou à la date de paiement de la prime de médaille) en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de paiement de la prestation. La VAPF ainsi déterminée représente le montant unique immédiat qui serait nécessaire pour financer la prestation estimée au moment de son paiement compte tenu des hypothèses indiquées ci-après.

L'engagement ou «Defined Benefit Obligation» (DBO) représente la partie de cette valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la VAPF le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du paiement de la prestation.

Le coût annuel du régime ou « Normal Cost» (NC) attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations dues au moment du départ à la retraite sur l'ancienneté projetée au moment du paiement de la prestations.

### Indemnités de départ à la retraite

Pour les indemnités de départ à la retraite, Radio France applique la méthode dite du corridor, selon la recommandation CNC n° 2013-R.02 § 6261- 62, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle, les écarts actuariels qui excèdent 10 % du montant de l'engagement de début de période. Ces gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge.

Le montant comptabilisé au passif au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite correspond donc au montant de l'engagement initialement calculé auquel se rajoute la quote-part d'écarts actuariels à prendre en compte après application de la méthode du corridor.

Radio France n'applique pas la nouvelle méthode d'évaluation introduite dans la recommandation 2013-R02 de l'ANC, par la modification du 5 novembre 2021, à la suite de l'avis de l'IFRIC de 04 2021, pour ce qui concerne les normes IFRS.

En effet, cette nouvelle méthode est autorisée par l'ANC comme option alternative à l'ancienne méthode qui reste valable. Pour rappel, la nouvelle méthode qui modifie l'attribution des droits aux années de service, concerne les régimes à prestations définies dont les droits sont conditionnés à la présence dans l'entreprise au moment du départ en retraite, dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'année d'ancienneté. Dans le cas de Radio France, seules les indemnités de départ volontaire à la retraite des journalistes seraient concernées. L'impact sur les engagements globaux serait de l'ordre de - 2.60%.

Ces régimes ne sont pas couverts par des actifs externalisés.

Pour le calcul de l'engagement à fin 2021, les paramètres suivants sont notamment pris en compte :

- Le taux d'actualisation en 2021 s'établit à 1% versus 0.60% en 2020. Le taux retenu est fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie de la zone Euro de même durée que les engagements.
- Le taux d'augmentation salariale 2021 est défini selon les meilleures estimations du management.
- Le turnover utilisé en 2021 est basé sur les statistiques de démission du groupe Radio France lors des dernières années.

#### Indemnités de mise à la retraite

Les engagements sont évalués sur la base du départ volontaire des salariés à l'âge auquel ils obtiennent le nombre de trimestre de cotisation nécessaire pour liquider leurs droits aux régimes de base (sécurité social) soit parce qu'ils n'ont leurs droits qu'à cet âge de liquidation sans condition soit parce qu'ils prolongent leur carrière au-delà de l'âge taux plein.

La réglementation en vigueur prévoit que les salariés ayant 67 ans et plus peuvent, avec leur accord avant 70 ans et sans leur accord à partir de 70 ans, être mis à la retraite par l'employeur moyennant le paiement d'une indemnité de mise à la retraite (IMR), majorée par rapport à l'indemnité de départ volontaire.

L'IMR se calcule comme une indemnité de licenciement. En termes de régime social et fiscal, pour l'employeur, elle est soumise à une contribution dont le taux est de 50%. L'indemnité est par ailleurs soumise à charges sociales pour la quote-part excédant 2 plafonds annuels de la sécurité sociale.

Une provision, complémentaire à la provision relative aux indemnités de départ à la retraite, est constituée dans les comptes pour les salariés toujours présents dans l'entreprise et pour lesquels l'ensemble des conditions sont remplies à la clôture.

#### Médailles du travail

Les indemnités proposées aux salariés au titre des Médailles du travail varient en fonction de leur ancienneté. Le calcul prend en compte les paramètres suivants :

- Probabilité de verser les droits qui est liée à l'espérance de vie et au taux de rotation des personnels, actualisation à un taux de 1%
- Durée d'activité professionnelle dans l'audiovisuel public et de l'ancienneté toute carrière. Les médailles versées sont des médailles d'honneur du travail et sont non soumises aux charges sociales car elles n'excèdent pas un mois de salaire.
- Les hypothèses d'âge de début de carrière dépendent de l'année de naissance et de la catégorie du salarié.

Ces régimes ne sont pas couverts par des actifs externalisés.

## 1.10 Autres avantages au personnel

#### Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

## Compte Épargne Temps

Les salariés de Radio France peuvent affecter des jours de congés ou de RTT à un compte épargne temps ouvert à leur nom conformément :

- A L'accord du 5 juin 2015 pour les journalistes
- Au Nouvel Accord Collectif en application depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017

Les jours épargnés sont comptabilisés dans les comptes de Radio France au travers d'une charge à payer (cf. dettes fiscales et sociales).

## 1.11 Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires est principalement composé de la ressource publique, à laquelle s'ajoutent des recettes publicitaires et des recettes propres de diversification.

La contribution à l'audiovisuel public de fonctionnement comptabilisée en chiffre d'affaires correspond à la redevance allouée à Radio France par l'Etat, depuis le compte d'avance à l'audiovisuel public.

## 1.12 Comptes Combinés

Les comptes de la société, détenue à 100% par l'Etat, sont compris dans le périmètre de combinaison de l'Agence des Participations de l'Etat (APE)

## 2

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants sur 2021 :

- L'augmentation de capital : Radio France a reçu une dotation en capital pour 18,5 M€ par 475 265 actions émises de valeur unitaire nominale à 39€ selon un arrêté du 19 octobre 2021. Cette augmentation de capital de l'Etat a été libérée et versée en juillet 2021, portant le capital social à 92,8 M€
- La Contribution à l'Audiovisuel Public de fonctionnement est en baisse de – 8 M€ sur 2021 conformément à la trajectoire financière pluriannuelle définie par l'Etat sur la période 2018 - 2022.
- Les crédits exceptionnels dans le cadre du plan de relance, lié à la crise sanitaire, accordés par l'Etat pour 15 M€, ont été affectés en subvention d'investissement.
- L'accompagnement financier des départs volontaires se poursuit selon l'accord RCC sur la base des mesures décrites dans l'accord Emploi Radio France 2022 conclu le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et validé par la DIRECCTE le 16/10/2020.
- En collaboration avec France Télévisions, Radio France déploie progressivement la diffusion des Matinales filmées « France Bleu » sur le réseau régional « France 3 » (11 stations « on air » fin 2020 et 12 en 2021).
- Il est à noter une diminution de 12 M€ des autres impôts, essentiellement sur les impôts locaux du fait de la réforme fiscale 2021 sur les impôts de production (Taxe foncière, CFE-CVAE)

- Au regard de la crise sanitaire en 2020, l'année 2021 marque une reprise d'activité sans pour autant atteindre le niveau antérieur à la pandémie.

### 3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

#### 3.1 État de l'Actif Immobilisé – Valeurs Brutes

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021			
	Brut	Acquisitions 2021	Virements de poste à poste	Cessions 2021	Brut
Licences	19 638	236	198	149	19 922
Droit au bail	388	0	0	0	388
Logiciels	77 107	8 995	3 339	1 468	87 972
Productions interne	7	0	0	0	7
Immobilisations incorporelles en cours	12 654	15 204	-3 479	0	24 378
Avances et acomptes sur incorporelles	194	1 030	0	356	867
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>109 987</b>	<b>25 463</b>	<b>58</b>	<b>1 973</b>	<b>133 535</b>
Terrains	21 381	0	0	0	21 381
Bâtiments et constructions	240 710	43	327	0	241 080
Agencements	236 662	1 394	3 377	0	241 433
Matériels techniques et autres matériels	108 331	2 050	5 089	342	115 128
Agencements et installations de locaux loués	56 034	991	1 334	0	58 358
Matériel de transport	3 498	68	182	16	3 732
Matériel de bureau	42 930	4 610	8 901	1 371	55 070
Matériel informatique	13 470	171	644	0	14 285
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	84 211	40 369	-10 751	0	113 828
Avances et acomptes sur corporelles	9 821	4 989	-9 161	2 832	2 818
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>817 047</b>	<b>54 685</b>	<b>-58</b>	<b>4 561</b>	<b>867 113</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>927 033</b>	<b>80 148</b>	<b>0</b>	<b>6 534</b>	<b>1 000 648</b>

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles s'établit au 31/12/2021 à 1 000,6 M€ en hausse de + 73,6 M€ par rapport au 31/12/2020.

Les immobilisations incorporelles s'établissent à 133,5 M€ au 31/12/2021, en hausse de + 23,5 M€, qui cette hausse s'explique principalement :

- Par les acquisitions à 25,5 M€
  - Des immobilisations de la direction du numérique sur l'évolution des sites web, des applications et du back office pour 8,1M€ et 2,1M€ d'encours mis en service en 2021.
  - Des immobilisations incorporelles pour 14,1 M€ dont 13,1 M€ de mise en service sur les projets et les matinales filmées.
  - Aux avances et acomptes pour 1 M€
  - Aux licences pour 0,2 M€
- Par les cessions à 2 M€
  - Notamment sur les logiciels pour 1,5 M€

Les immobilisations corporelles s'établissent à 867,1 M€, en hausse de + 50,1 M€.

Cette augmentation est essentiellement liée :

- A des acquisitions à hauteur de + 54,7 M€, réparties sur la direction de la réhabilitation, la direction des systèmes d'information et la direction de l'établissement.
  - Immobilisations corporelles en cours pour 40,4 M€, notamment + 38 M€ pour la réhabilitation de la maison de la radio essentiellement sur la phase 3
  - Avances et acomptes pour 5 M€ dont 4,7 M€ sur les immobilisations réhabilitation
  - Matériel de bureau pour 4,6 M€
  - Matériels techniques et informatiques 2,3 M€
  - Agencements 2,4 M€
- A des cessions à hauteur de 4,6 M€
  - Avances et acomptes pour 2,8 M€ relatifs à la réhabilitation
  - Sorties d'actifs sur la DTSI pour 1,7 M€

Pour mémoire, les investissements liés aux travaux de réhabilitation sont partiellement financés par la subvention d'investissement allouée par l'Etat.

## 3.2 Etat des Amortissements

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
		Dotations en mode linéaire	Amortissements sur cessions ou régularisations	Amortissements cumulés
Licences	18 172	785	116	18 841
Droit au bail	0	0	0	0
Logiciels	60 626	11 440	1 062	71 004
Immobilisations incorporelles autres	7			7
<b>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>78 805</b>	<b>12 225</b>	<b>1 178</b>	<b>89 852</b>
Bâtiments et constructions	64 842	8 677	0	73 519
Agencements	122 357	15 104	0	137 461
Matériels techniques et autres matériels	110 140	4 673	335	114 477
<b>Amortissements Constructions, installations techniques, matériels &amp; out.</b>	<b>297 339</b>	<b>28 453</b>	<b>335</b>	<b>325 457</b>
Agencements et installations de locaux loués	50 047	1 826	0	51 873
Matériel de transport	3 406	173	16	3 563
Matériel informatique	40 761	4 794	1 320	44 235
Matériel de bureau	12 414	435	0	12 849
Autres immobilisations corporelles	0			0
<b>Amortissements autres immobilisations corporelles</b>	<b>106 628</b>	<b>7 228</b>	<b>1 336</b>	<b>112 520</b>
<b>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>403 967</b>	<b>35 681</b>	<b>1 670</b>	<b>437 978</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>482 772</b>	<b>47 906</b>	<b>2 848</b>	<b>527 830</b>

*Hors dépréciations et provisions (voir note 9)*

Les amortissements cumulés au 31 décembre 2021 s'élèvent à 527,8 M€, en hausse de + 45,1 M€ par rapport au 31 décembre 2020, du fait des mises en service.

- Les variations principales des amortissements par type de postes sont :
  - Pour les immobilisations incorporelles : +11 M€
    - + 0,7 M€ pour les licences
    - + 10,4 M€ pour les logiciels
  - Pour les immobilisations corporelles : + 34 M€
    - Amortissements Constructions, installations techniques, matériels
      - Agencements + 15,1 M€
      - Bâtiments et constructions + 8,7 M€
      - Matériels + 4,3 M€
    - Amortissements autres immobilisations corporelles
      - Agencements sur locaux loués + 1,8 M€
      - Matériel informatiques et de bureau + 3,9 M€

## 4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021					
	Net	Brut 01/01/2021	Acquisitions 2021	Cessions 2021	Brut 31/12/2021	Amortissem ents et provisions	Net
Participations	2 199	2 437	539	0	2 975	-253	2 723
Titres immobilisés	0	178	0	0	178	-178	0
Autres immobilisations financières	226	2 965	50	50	2 965	-2 736	229
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 425</b>	<b>5 579</b>	<b>589</b>	<b>50</b>	<b>6 118</b>	<b>-3 166</b>	<b>2 952</b>

Les immobilisations financières nettes s'établissent à 3 M€ à fin 2021, l'augmentation de 539 K€ sur l'exercice est relative à la prise de participation dans le capital de la Chouette Radio.

## 5 STOCKS ET ENCOURS

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Matières & fournitures d'approvisionnement	0	0	0	0
Produits finis & marchandises	426	650	-204	446
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>426</b>	<b>650</b>	<b>-204</b>	<b>446</b>

Le poste stocks et encours ne présente aucune variation significative.

## 6 CREANCES CLIENTS

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
Clients	28 391	26 822		26 822
Clients douteux	1 009	1 634	-1 337	297
Clients - Factures à établir	9 384	9 842		9 842
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>38 784</b>	<b>38 298</b>	<b>-1 337</b>	<b>36 962</b>

La variation des comptes clients et rattachés en valeur nette est en diminution de - 1,8 M€ et correspond à :

- Une baisse des encours clients pour - 1,6 M€
- Une augmentation des factures à établir pour + 0,5 M€, notamment pour + 0,3 M€ sur les partenariats.
- Une baisse des clients douteux de - 0,7 M€

## 7 ACTIF CIRCULANT

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021		
	Valeur Nette	Valeur brute	Amts / Prov.	Valeur Nette
<b>CLIENTS &amp; COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>38 784</b>	<b>38 298</b>	<b>-1 337</b>	<b>36 962</b>
Fournisseurs avances & acomptes	4 703	3 656		3 656
Fournisseurs débiteurs	1 472	941		941
Personnel & comptes rattachés	596	535		535
Etat & autres collectivités publiques	26 692	17 471		17 471
Autres créances d'exploitation	1 485	1 271		1 271
Créances diverses	3 938	1 714	0	1 714
<b>AUTRES DÉBITEURS</b>	<b>38 886</b>	<b>25 588</b>	<b>0</b>	<b>25 588</b>
Valeurs mobilières de placement	5 005	5 010		5 010
Disponibilités	11 332	14 576		14 576
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>16 338</b>	<b>19 587</b>		<b>19 587</b>
<b>ACTIF CIRCULANT (hors stocks)</b>	<b>94 007</b>	<b>83 473</b>	<b>-1 337</b>	<b>82 137</b>

Comme en 2020, la totalité de la contribution à l'audiovisuel public a été encaissée avant le 31 décembre 2021.

- Le total de l'actif circulant net (hors stocks et en cours) s'établit à 82,1 M€ à fin 2021, en diminution de - 11,9 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

Cette variation s'explique principalement par :

- La diminution de - 1,8 M€ des comptes clients et comptes rattachés (cf. note 6)
- Les autres débiteurs sont en diminution de - 13,3 M€ et se détaillent comme suit :
  - Une diminution des avances et acomptes fournisseurs pour - 1 M€.
  - Une diminution des fournisseurs débiteurs - 0,5 M€, comprenant les avoirs à recevoir et fournisseurs débiteurs
  - Une diminution des créances vis-à-vis de l'Etat de - 9,2 M€, soit - 5,7 M€ de créances sur l'Etat décomposées en - 5,6 M€ sur la créance CICE remboursée en 2021, - 0,1 M€ d'IS 2021 et - 3,5 M€ de créances TVA
  - Les créances d'exploitation et diverses diminuent de - 2,4 M€
- La trésorerie augmente de + 3,2 M€ sur disponibilités, les valeurs mobilières de placement restent stables.

## ECHEANCIERS CREANCES (en valeur brute)

En milliers d'euros	inférieures à 1 an	supérieures à 1 an	Total
Clients	38 298	0	38 298
Autres débiteurs	25 549	0	25 549
<b>Total</b>	<b>63 847</b>	<b>0</b>	<b>63 847</b>

## PRODUITS A RECEVOIR

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés (418*)	9 384	9 842
Autres débiteurs	198	666
<b>Total</b>	<b>9 582</b>	<b>10 508</b>

Dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de l'actif circulant (Voir Notes 6 et 7).

## 8 CAPITAUX PROPRES

### CAPITAUX PROPRES

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total en €
<b>31/12/2020</b>	1 904 104	39	74 260 056
Actions émises pendant l'exercice	475 265	39	18 535 335
Actions remboursées pendant l'exercice			
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>2 379 369</b>	<b>39</b>	<b>92 795 391</b>

En milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Réserve générale	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Amortissements dérogatoires	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2020	74 260	156	35 652	-42 285	-9 637	211 798	0	269 945
Distribution de dividendes								0
Affectation du résultat 2020				-9 637	9 637			0
Résultat 2021					3 709			3 709
Autres variations	18 535	0	0			10 052	0	28 587
<b>Capitaux propres au 31/12/2021</b>	<b>92 795</b>	<b>156</b>	<b>35 652 439</b>	<b>-51 922</b>	<b>3 709</b>	<b>221 850</b>	<b>0</b>	<b>302 241</b>

Une augmentation du capital social a été votée lors de l'AGE du 25 juin 2021 pour un montant de 18 535 K€, par la création de 475 265 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 39 € chacune.

Cette augmentation a été perçue en juillet 2021. Cela porte le capital social à 92 795 391 € divisé en 2 379 369 actions d'une valeur de 39 € unitaire.

Les capitaux propres au 31 décembre 2021 s'établissent à 302,2 M€ en augmentation de 31,9 M€ par rapport au 31 décembre 2020. Cette évolution s'explique comme suit :

- L'augmentation de capital social de + 18,5 M€
- Le résultat net 2021 qui s'établit à un bénéfice de + 3,7 M€.
- La subvention d'investissements augmente de + 10 M€

Le total des provisions s'élève à 94,7 M€ au 31/12/2021, en diminution de - 4,9 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

- Les dépréciations sur actif circulant s'établissent à 1,5 M € en diminution de - 0,7 M€ sur le poste clients
- Les provisions pour risques et charges, s'établissent à 89,1 M €, en diminution de - 4,1 M € versus fin 2020.

Les principales variations s'expliquent par :

- Une reprise de - 0,8 M€ dans le poste clients, d'où la variation de - 0,7 M€
- Les provisions RH en baisse de - 4,3 M€ sont principalement liées,
  - aux avantages au personnel pour -5,8 M€ dont provisions actuarielles pour +3,7 M€ et pour réorganisation - 9,4 M€
  - à l'augmentation des litiges RH pour + 1,7 M€.
- La provision « Immobilier » concerne les remises en état des locaux loués, principalement pour les relocalisations liées au chantier de réhabilitation, dont l'échéance est à plus d'1 an et moins de 5 ans.

Le tableau ci-dessous présente les variations par type de provisions.

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations	Reprises		31/12/2021	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Immobilisations incorporelles	388				388	
Immobilisations corporelles	609		65		544	-65
Immobilisations financières	3 154	18		3	3 169	15
<b>Total Dépréciations Immobilisations</b>	<b>4 151</b>	<b>18</b>	<b>65</b>	<b>3</b>	<b>4 102</b>	<b>-50</b>
Stocks et en cours	191	204		191	204	13
Clients	2 081	81		826	1 337	-745
<b>Total Dépréciations Actif Circulant</b>	<b>2 272</b>	<b>285</b>		<b>1 017</b>	<b>1 540</b>	<b>-732</b>
RH	86 733	8 998	12 251	1 084	82 396	-4 337
Immobilier	4 890				4 890	
Autres	1 499	646		379	1 766	267
<b>Total Provisions Risques et charges</b>	<b>93 122</b>	<b>9 644</b>	<b>12 251</b>	<b>1 463</b>	<b>89 052</b>	<b>-4 070</b>
<b>TOTAL</b>	<b>99 545</b>	<b>9 947</b>	<b>12 316</b>	<b>2 483</b>	<b>94 694</b>	<b>-4 852</b>

Le tableau ci-dessous présente le détail des provisions pour risques et charges RH, représentant 82,4 M€ sur le total de 94,7 M€.

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations	Reprises		31/12/2021	Variation
			Utilisées	Sans objet		
Avantages au personnel	80 266	6 246	11 782	276	74 455	-5 812
IDR	51 938	6 246	1 734		56 450	4 512
IMR	1 505		586	226	693	-811
Provision pour réorganisation	25 576		9 432		16 144	-9 432
Médailles du travail	1 247		30	51	1 167	-81
Litiges prud'homaux	4 393	2 751	469	602	6 072	1 680
Autres	2 074			205	1 869	-205
<b>TOTAL PROVISIONS RH</b>	<b>86 733</b>	<b>8 998</b>	<b>12 251</b>	<b>1 084</b>	<b>82 396</b>	<b>-4 337</b>

En 2019, une provision pour réorganisation a été comptabilisée pour 17,5 M€ correspondant à 23,7 M€ au titre de la provision pour réorganisation nette de 6,2 M€ de reprise d'engagements de fin de carrière associés.

Le plan de départs volontaires présenté en novembre 2019 a été remplacé par un accord de rupture conventionnelle collective (RCC), après les négociations conduites en 2020. Cette provision de 2019 a été extournée pour comptabiliser la provision RCC.

La provision RCC s'élevait au 31/12/2020 à 15,7 M€, net des reprises de provisions IDR réalisées sur la période (17,6 M€ avant déduction de 1,9 M€ de versements réalisés sur l'année 2020 aux personnels associés).

Déduction faite des 9,4 M€ des versements sur l'année 2021 aux personnel associés, la provision RCC s'élève au 31/12/2021 à 6,3 M€ en net.

Les reprises de provisions et charges afférentes sont comptabilisées en résultats exceptionnel. Cf. le résultat exceptionnel point 17.

La valorisation de la provision a été effectuée sur la base des mesures décrites dans l'accord Emploi Radio France 2022 du 1er octobre 2020.

Le calcul prend en compte d'une part les salaires réels des collaborateurs dont le départ a été validé lors des premiers comités de validation des départs RCC et d'autre part la meilleure estimation de la base « paniers » pour les départs restant à faire sur une répartition entre départs pour projet professionnel et départs potentiels de retraitables sur la durée du plan jusqu'à la fin 2022.

La charge réelle ultérieure pourra différer de ces estimations en fonction du déroulement du plan.

**Provisions pour indemnités de départ en retraite**

En milliers d'euros	Références	Montants
Provision au 31 décembre 2020		51 938 026
Engagement au 1er janvier 2021		83 602 767
Coût des services rendus	(1)	4 260 115
Coût financier	(2)	494 821
IDR versées en 2021	(3)	-1 733 975
Fraction des écarts actuariels comptabilisée	(4)	1 491 488
Variation de la provision sur l'exercice	(5)	4 512 449
Provision au 31 décembre 2021		56 450 475
Ecarts actuariels non comptabilisés		26 895 300
Engagement au 31 décembre 2021		83 345 775

Le taux d'actualisation retenu est de 1% pour l'année 2021

Pour rappel : en 2020 : 0,60 % en 2019 : 0,80%

**Commentaires :**

- (1) Le coût des services rendus correspond au montant de l'engagement recalculé au 1<sup>er</sup> janvier 2021 rapporté à une année d'ancienneté.
- (2) Le coût financier correspond au montant des intérêts sur un an de l'engagement 2021 après déduction des intérêts calculés sur les indemnités de départ à la retraite versées en 2021 sur une année moyenne.
- (3) Il s'agit des indemnités versées en 2021, charges comprises.
- (4) Application de la méthode dite du « corridor ». Fraction des écarts actuariels excédent 10 % de l'engagement de début de période, divisée par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.
- (5) L'application de la méthode conduit à comptabiliser une dotation correspond à la somme algébrique des éléments (1), (2), (3) et ci-dessus.

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Dettes auprès des établissements de crédit (1)	201	74	-127
Dettes financières diverses	0	0	0
<b>Dettes financières</b>	<b>201</b>	<b>74</b>	<b>-127</b>
Avances et acomptes sur commandes	0	0	0
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>54 478</b>	<b>45 313</b>	<b>-9 166</b>
Personnel & comptes rattachés	54 400	56 586	2 186
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 330	33 438	-892
Taxe sur la valeur ajoutée	1 496	1 600	104
Autres impôts et taxes	15 200	14 356	-844
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>105 426</b>	<b>105 980</b>	<b>554</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 000	18 783	-3 217
Autres dettes	439	413	-26
<b>Autres Dettes</b>	<b>22 439</b>	<b>19 196</b>	<b>-3 243</b>
<b>Total des dettes</b>	<b>182 544</b>	<b>170 563</b>	<b>-11 981</b>

Le total des dettes s'établit à 170,6 M€, en diminution de - 12 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

Les principales évolutions constatées sont :

- Une diminution des dettes financières de - 0,1 M€ relatives aux comptes bancaires
- Une diminution de - 9,2 M€ des dettes fournisseurs vs 2020, cette variation se compose de :
  - Une baisse des - 10,3 M€ pour les FNP, essentiellement sur les fournisseurs
  - Une augmentation de + 1,1 M€ pour les fournisseurs d'exploitation, réhabilitation et honoraires

- Les dettes fiscales et sociales sont en légère hausse de + 0,6 M€
  - Les dettes du personnel augmentent de + 2,2 M€, en corrélation avec les provisions et charges à payer au personnel de 2021 pour + 2,5 M€.
  - Les dettes sociales baissent de -0,9 M€, en lien avec des charges à payer aux organismes sociaux,
  - La taxe sur la valeur ajoutée augmente de + 0,1 M€
  - Les dettes fiscales diminuent de - 0,8 M€
  
- Une diminution des autres dettes de - 3,2 M€
  - Sur les immobilisations de - 4,7 M€,
  - une hausse sur les FNP immobilisation de + 1,5 M€
  - Les clients créditeurs sont stables

### Echéancier des dettes

En milliers d'euros	à moins d'un an	entre 1 an et 5 ans	à plus de 5 ans	total
Dettes financières	74	0	0	74
Avances et acomptes sur commandes	0	0	0	0
Dettes fournisseurs	45 313	0	0	45 313
Dettes de personnel et sociales	90 024	0	0	90 024
Dettes fiscales	15 956	0	0	15 956
Autres créditeurs	19 196	0	0	19 196
<b>Total</b>	<b>170 563</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>170 563</b>

### Les charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 906	32 595	-10 311
Dettes de personnel et comptes rattachés	53 877	56 400	2 523
Dettes fiscales et sociales	38 838	38 666	-172
Dettes financières	1	0	-1
Autres dettes	8 347	9 824	1 477
<b>Total</b>	<b>143 969</b>	<b>137 485</b>	<b>-6 484</b>

Dont les montants sont inclus dans plusieurs postes de passif (Voir Note 11 - Dettes).

## 12 COMPTES DE REGULARISATION

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Charges constatées d'avance	6 424	6 027	-397
Produits constatés d'avance	935	1 592	656

Les comptes de régularisation ne concernent que des produits ou des charges d'exploitation.

- Les charges constatées d'avance diminuent de - 0,4 M€.
- Les produits constatés d'avance augmentent de + 0,7 M€

## 13 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
CAP (*) fonctionnement et assimilé	577 418	569 436	-7 982
Ressources propres	76 929	91 771	14 842
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>654 347</b>	<b>661 207</b>	<b>6 860</b>

Le chiffre d'affaires 2021 s'établit à 661,2 M€, en hausse de + 6,9 M€, cette variation s'explique par :

- La baisse de la CAP de fonctionnement pour - 8 M€
- Les ressources propres en augmentation de + 14,8 M€ en raison de l'impact limité de la crise sanitaire en 2021 par rapport à 2020, avec une reprise de l'activité notamment sur :
  - Les partenariats + 5,9 M€
  - Les prestations techniques + 3,4 M€, en hausse notamment sur les participations forfaitaires
  - Les recettes publicitaires + 3,1M€ du fait de la hausse des recettes publicitaires broadcast et digitales, en partie atténuée par la baisse sur les messages d'intérêt général
  - Les droits d'exploitation de + 1,3 M€
  - La billetterie + 0,6 M€
  - Les activités annexes + 0,6 M€ notamment sur les événements et la valorisation du patrimoine.

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Production immobilisée	4 227	8 101	3 874
Subventions d'exploitation	992	1 330	338
Transferts de charges	430	797	366
Reprises de provisions	7 415	5 299	-2 117
Autres produits de gestion courante	2 039	1 778	-261
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>15 104</b>	<b>17 304</b>	<b>2 200</b>

Les autres produits d'exploitation s'établissent à 17,3 M€, en hausse de + 2,2 M€.

Cette variation se décompose principalement comme suit :

- de la production immobilisée pour + 3,9 M€, notamment sur les coûts liés à la production incorporelle des projets numériques et informatiques dont le nouveau SIRH
- des subventions d'exploitation pour + 0,3 M€
- des transferts de charge d'exploitation pour + 0,4 M€ essentiellement au titre de la formation professionnelle et de la Chouette Radio.
- Des reprises de provisions pour - 2,1 M€ :
  - - 1,2 M€ pour les provisions sur charges, dont
    - - 1,4 M€ sur les litiges RH,
    - + 0,2 M€ sur les litiges juridiques
  - - 0,9 M€ sur les reprises actuarielles (notamment sur l'IDR, en lien avec la RCC)
- Des autres produits de gestion courante pour - 0,3 M€

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Achats et variations de stocks	152	97	-55
Autres achats et charges externes	166 232	174 205	7 974
Impôts et taxes	34 881	22 903	-11 978
Charges de personnel	391 263	396 732	5 469
Dotations aux amortissements des programmes diffusés	259	0	-259
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	44 447	48 396	3 949
Dotations aux provisions	12 640	9 929	-2 711
Autres charges d'exploitation	44 218	40 673	-3 545
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>694 091</b>	<b>692 935</b>	<b>-1 156</b>

Les charges d'exploitation s'établissent à 692,9 M€ en diminution de - 1,2 M€ sur l'exercice.

- Les achats et variation de stocks sont stables.
- Les autres achats et charges externes s'établissent à 174,2 M€ en hausse de + 8 M€.

La variation s'analyse principalement par :

- En baisse :
  - Le poste achats en baisse de - 2,9 M€ en lien avec la crise sanitaire du fait des dépenses de petits matériels et accessoires pour l'hygiène et sécurité en 2020
  - Le poste diffusion et circuits de - 0,8 M€ du fait de la renégociation de contrats.
  - La sous-traitance audiovisuelle et générale de - 1,4 M€ du fait du niveau élevé de ce poste en 2020 notamment sur la sécurité informatique et des projets numériques et informatiques.
- En hausse :
  - Les partenariats de + 5,9 M€
  - Les frais de déplacements et de missions de + 3,1 M€ en lien avec la reprise des tournées, des concerts, festivals et grands événements qui avaient été annulés ou reportés en 2020
  - Les honoraires de + 2,3 M€ notamment du fait de l'accompagnement de la transformation et la prévention des risques professionnels,
  - Les frais publicitaires de + 0.6 M€ avec des campagnes publicitaires en 2021, une hausse de la promotion sur les réseaux sociaux et de l'acquisition de trafic web et mobile.
  - Le gardiennage et accueil du public de + 0,5 M€ en lien avec la reprise des activités en public.
  - Le poste entretien et maintenance est en hausse de + 0,5 M€
  - Les enquêtes et sondages sont en hausse de + 0,3 M€ principalement sur les audiences Radio Médiamétrie.

- Les impôts et taxes s'établissent à 22.9 M€ à fin 2021.  
La variation de - 12.0 M€ en comparaison de 2020 s'explique par :
  - - 0,3 M€ des taxes sur rémunérations, notamment sur les charges fiscales des charges à payer
  - - 11,7 M€ sur les autres impôts essentiellement sur les impôts locaux du fait de la réforme fiscale 2021 sur les impôts de production, (Taxe foncière, CFE-CVAE) et de la suppression de la taxe sur la publicité.
  
- Les charges de personnel s'établissent à 396,7 M€, en hausse de + 5,5 M€ principalement :
  - + 4,5 M€ sur les rémunérations
  - + 1,5 M€ sur les primes et les heures supplémentaires
  - + 0,8 M€ sur les congés et CET
  - + 0,6 M€ sur les charges sociales
  - - 1,2 M€ sur les indemnités licenciements et départs
  - - 0,8 M€ sur les autres indemnités
  
- Les dotations aux amortissements sur les programmes diminuent de - 0,3 M€ du fait à l'arrêt de la comptabilisation des PAD.
  
- Les dotations aux amortissements 2021 s'établissent à 48,4 M€, en hausse de + 3,9 M€ vs 2020.
  - Pour la réhabilitation, une baisse de - 0,7 M€ liée à l'absence de mise en service en 2021, dans l'attente de la mise en service de la phase 3.
  - La hausse des amortissements hors réhabilitation de + 4,7 M€ correspondant à la mise en service de matériel et d'infrastructures informatiques et à la mise en service du mobilier.
  
- Les dotations aux provisions s'établissent à 9,9 M€. La diminution de - 2,7 M€ se décompose par une baisse de - 0,6 M€ de dotations aux provisions sur les créances clients et par une baisse de -2,1 M€ des provisions risque et charges, avec notamment - 1,6 M€ sur l'IMR et - 0,5 M€ sur les litiges juridiques.
  
- Les autres charges d'exploitation s'établissent à 40,7 M€ à fin 2021, en baisse de - 3,5 M€ par rapport à 2020 :
  - Droits d'auteurs en baisse de - 3,3 M€ du fait de la baisse de la contribution audiovisuelle publique et des taux phono inférieurs à 2020.
  - Redevances et licences en hausse de + 0,2 M€
  - Autres charges de gestion courantes - 0,8 M€ suite à des protocoles Covid Réhabilitation réglés en 2020.

## EVOLUTION DES EFFECTIFS MOYENS

Les effectifs permanents sont de 4 088 contre 4 070 en 2020.  
Le total des effectifs occasionnels est de 399 contre 383 en 2020.

Effectifs moyens du personnel	31/12/2020	31/12/2021
Effectifs moyens / permanents	4 088	4 070
Effectifs moyens / occasionnels	383	399
<b>TOTAL EFFECTIFS MOYENS DES PERMANENTS ET OCCASIONNELS</b>	<b>4 471</b>	<b>4 469</b>

## 16 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Revenus de fonds bloqués	28	28	0
Revenus de participation	0	67	67
Provisions financières nettes	-99	-12	87
Intérêts et pénalités	0	0	0
Autres produits et charges	31	7	-25
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-41</b>	<b>88</b>	<b>129</b>

Le résultat financier s'établit à + 88 K€ à fin 2021 en augmentation de 129 K€ :

- Les produits financiers s'élèvent à 122,8 K€ en augmentation de 54,3 K€, avec les revenus des titres de participation à hauteur de 67 K€ en 2021.
- Les charges financières s'élèvent à 34,4 K€ en baisse de - 74,7 K€ du fait d'un niveau élevé de dépréciation des baux en 2020.

## 17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	Variation
Plus et moins value de cession	10	-6	-16
Subventions d'investissement	15 063	14 810	-253
Provisions nettes	1 870	9 497	7 627
Autres produits et charges	-1 947	-6 154	-4 207
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14 996</b>	<b>18 146</b>	<b>3 150</b>

Le résultat exceptionnel s'élève à 18,1 M€ en augmentation de + 3,2 M€ :

- La quote-part de subvention d'investissement de 14,8 M€ diminue de -0,3 K€ en lien avec les amortissements de la réhabilitation
- Les provisions nettes sont de 9,5 M€ composées essentiellement des reprises de provisions 2021 en lien avec les indemnités de départs dans le cadre de la RCC.

- Les autres produits et charges pour - 6,2 M€ sont relatifs :
  - Aux indemnités et accompagnements de la RCC versés, résultant des départs effectifs en 2021 pour - 9,2 M€.
  - Aux indemnités de remboursements d'assurance à hauteur de + 3,1 M€

## 18 IMPÔTS

L'exercice 2021 se solde par un résultat net bénéficiaire de 3,709 M€, tenant compte d'un impôt sur les sociétés d'un montant de 0,135 M€

Il n'y a plus de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dans les comptes 2021, il reste une créance de CICE à l'actif du bilan 2021 pour 2,1 M€ qui sera débouclée en 2022.

### Situation Fiscale différée ou latente

En milliers d'euros	Base imposable	Impôts
<b>1. Charges non déductibles temporairement</b>		
Provisions déductibles l'année suivante		
Congés payés (2058B - ZV)	32 475	
Contribution sociale de solidarité de sociétés (Organic)	1 055	
Effort Construction	1 167	
Autres (Sicav, SCI)	0	
Provisions déductibles ultérieurement		
Provision pour indemnités de départ à la retraite	57 144	
Autres provisions pour risques	1 869	
Provision pour réorganisation	16 144	
<b>2. Eléments à imputer</b>		
Déficits reportables (voir la rubrique YK - 2058-B de l'exercice N-1)	33 343	
<b>ALLÈGEMENTS</b>	<b>143 197</b>	

**MONTANT DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS**

**40 654**

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont calculés par la somme de la capacité d'autofinancement et la variation du besoin en fonds de roulement. Le total de la capacité d'autofinancement se calcule par l'addition des charges et la soustraction des produits sans incidence sur la liquidité (entrée ou sortie de fonds) au résultat net de l'exercice. Ces charges et produits incluent l'amortissement et les gains et pertes sur cession d'actif. La variation du besoin en fonds de roulement est calculée par la somme des changements de comptes de fonds de roulement représentés par la différence entre le solde des comptes N-1 et le bilan de clôture. La trésorerie nette à la clôture s'établit à + 19,5 M€.

La trésorerie générée par l'activité représente un impact trésorerie de + 37,4 M€. Ce montant s'analyse comme suit :

- La capacité d'autofinancement de l'entreprise d'un montant de 33,1 M€
- La variation du besoin en fonds de roulement est positive et d'un montant de 4,3 M€.
- Les flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement et de financement des investissements s'élèvent à - 34,2 M€ qui se décomposent d'un flux net d'investissements de - 77,5 M€ (principalement sur des immobilisations corporelles et incorporelles) compensé par une subvention d'équipement perçue sur l'exercice pour un montant de + 24,8 M€ et du versement du solde de l'augmentation du capital pour + 18,5 M€.

Les transactions réalisées par Radio France avec d'autres entreprises publiques (France Télévisions, Arte, EDF, France Telecom, SNCF, La Poste et France Média Monde principalement) sont toutes réalisées à des conditions de marché, à l'exception des transactions correspondant à des conventions réglementées, dont les modalités sont présentées en annexe B.6 Conventions réglementées.

Par ailleurs, Radio France perçoit la contribution à l'audiovisuel public répartie en ressources de fonctionnement pour 581,3 M€ (TTC) et en ressources d'investissement pour 10,2 M€ (TTC). Pour 2021, Radio France a perçu 15 M€ de crédits exceptionnels dans le cadre du plan de relance affecté en subvention d'investissement.

INFORMATIONS FINANCIERES en milliers d'euros	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Cautions et avais fournis	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						

#### A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous

##### 1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la Société)

##### 2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)

<b>Société du Grand Théâtre des</b> 15 avenue Montaigne - 75008 PARIS SIRET : 592.028.310.00015	720	2 345	33,90%	1 032	798		2 740	8		0
<b>Société MEDIAMETRIE (b)</b> 70 rue Rivay - 92532 LEVALLOIS SIRET : 333.344.000.00109	14 880	42 011	13,50%	55	55		94 844	2 307		63
<b>Société ARTE France (b / c)</b> 8, rue Marceau - 92730 ISSY LES SIRET : 334.689.122.00052	8 688	17 208	15,00%	1 303	1 303		145 959	-1 443		0
<b>Société OpeNMux</b> 116, avenue du Président Kennedy - SIRET : 879.450.674.00012	60	57	50,00%	30	27		0	-4		0
<b>Société COSMOS</b> 14 rue de Lubecq - 75116 PARIS SIRET : 888.335.759.00013	90	90	16,67%	15	0		0	-103		0
<b>Société La Chouette Radio (d)</b> 15 rue de la fontaine au Roi - 75011 SIRET : 895.405.967.00012				539	539		0	0		0

#### B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et les participations

##### 1. Filiales non reprises au paragraphe A

- Filiales françaises (ensemble)
- Filiales étrangères (ensemble)

##### 2. Participations non reprises au paragraphe A

a. Dans des Sociétés françaises (ensemble) (e)				179	1					9
b. Dans des Sociétés étrangères (ensemble)										

(a) Exercice clos le 31 août 2021 - les capitaux propres comprennent des subventions d'investissement pour un montant de 2 483 032 euros.

(b) Chiffres de l'exercice 2020 - Les capitaux propres contiennent des provisions réglementées pour un montant de 632 117 euros

(c) Les capitaux propres comprennent des subventions et des provisions réglementées pour un montant de 178 106 147 euros.

(d) 1ère clôture au 30-06-2022

(e) Par ailleurs, figurent également dans le poste "Autres titres immobilisés" du bilan, des titres associatifs pour un montant de 15 245 euros.

### Engagements donnés

Dans le cadre des travaux liés au chantier de la réhabilitation de la Maison de la radio, Radio France est engagée au 31 décembre 2021 dans le cadre de marchés de travaux et services à hauteur de 441,2 M€ (valeur de marché) soit un montant évalué à 480,5 M€ en valeur courante.

### Engagements reçus

Dans le cadre du chantier de la réhabilitation, Radio France a reçu de la part de ses fournisseurs des cautions bancaires dont le montant s'élève, au 31 décembre 2021 à 5,8M€.

### Indemnités de départ en retraite

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au titre de l'engagement pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 26,9 M€ au 31 décembre 2021.

### Compte Personnel de Formation

La mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) relève de la seule initiative du salarié.

En euros	2020	2021
Rémunérations allouées aux membres :		
Des organes d'administration (jetons de présence)	25 760	13 600
Des organes de direction*	NC	NC

\*NC : non communiqué

Ce renseignement, susceptible de révéler des situations personnelles, n'est pas fourni.

A noter qu'une régularisation de 5 160€ au titre de paiements sociaux était comptabilisée en 2020

Néant

Néant.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas de litiges non provisionnés pouvant avoir une incidence significative sur les comptes de la société.

Suite à l'appel d'offre en 2018, les cabinets EY et MAZARS ont été retenus pour un mandat de 6 ans chacun. Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à :

- 84 K€ pour le cabinet EY et à 70 K€ pour le cabinet MAZARS au titre du contrôle légal des comptes et des prestations de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes,
- 40 K€ pour le cabinet MAZARS au titre des missions SACC

Cabinet / Missions	E.Y.	Mazars
Certifications des comptes	84 000	70 887
Honoraires SACC		40 292
<b>Total des missions</b>	<b>84 000</b>	<b>111 179</b>

Dans le cadre de la réforme de la contribution audiovisuelle publique, des travaux sont en cours entre l'Entreprise et l'Etat pour définir un contrat d'objectif et de moyens de Radio France au-delà de 2022 afin d'assurer la continuité d'exploitation.

Les nouvelles modalités de financement seront précisées dans les prochains mois.